

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

## Cela viendra, qu'on le veuille ou non!

Sur l'abolition du droit d'appel au Conseil privé — Le conglomerat d'intérêts qu'il faudra renverser — Sentiment respectable, mais fondé sur une vaine illusion — Le droit d'appel et la stabilité du "Commonwealth" — Où la dignité nationale et l'économie forment ensemble un excellent ménage

On a beaucoup parlé ces jours-ci de l'abolition de l'appel au Conseil privé, c'est-à-dire du droit qu'en certaines circonstances données le contribuable canadien possède d'en appeler de la décision des tribunaux de son pays au comité judiciaire du Conseil privé d'Angleterre.

On en reparlera encore, et de plus en plus souvent. Car le problème est de ceux qui se lient aux passions, aux intérêts, aux principes qui affectent le plus profondément un certain nombre de nos concitoyens.

Les cyniques vous diront que le dernier, le suprême obstacle à renverser pour abolir le droit d'appel, ce sera le conglomerat d'intérêts que favorise l'exercice de ce droit. C'est le *Herald* d'hier soir qui déclarait que les membres du comité judiciaire du Conseil privé ne doivent pas tant que cela tenir à s'occuper des affaires des pays lointains.

Possible, encore que ces messieurs doivent, pour s'acquiescer de cette besogne plus ou moins agréable, être assez convenablement payés. Mais les membres du comité ne sont qu'une partie de ceux qu'intéressent les appels. Il y a tout un groupe d'avocats qui se font une spécialité de la pratique au Conseil privé, qui assistent les avocats d'outre-mer. Il y a des imprimeurs qui éditent les factums. Il y a les hôteliers, et tous ceux qui font profession de servir les étrangers, qui bénéficient largement de la présence à Londres de tant d'avocats et de plaideurs de l'étranger.

Il y a grande chance que, règle générale, ces gens voient d'un assez mauvais œil la perspective d'une perte de revenus considérable, — et qu'ils agissent en conséquence. Les intérêts ont pour rempart des sentiments fort respectables, encore qu'à l'analyse certains paraissent souvent fondés sur la plus évidente des illusions.

Ainsi l'on parle du droit inalienable qu'a tout sujet britannique de porter sa cause au pied du Souverain. En fait, on rend la justice au nom du Roi, mais jamais, personnellement, le Roi ne s'occupe de ces appels. Et, d'ailleurs — en Angleterre, tout aussi bien que chez nous — comment pourrait-il le faire?

La vérité, c'est que toute une série de prescriptions règle et limite les appels à la justice du Souverain. Pour ce qui est des causes dites criminelles, on a déjà supprimé chez nous l'appel au Conseil privé. S'il est un cas, pourtant, où ce prétendu droit de recours direct au Souverain devrait s'exercer, c'est bien celui-là.

Le tapage que l'on continue de faire autour de cette formule: *porter sa cause au pied du trône*, n'illustre qu'une chose: la puissance que peuvent longtemps garder des expressions vides de toute substance réelle.

Il y a ceux qui voient dans ce qui reste du droit d'appel un symbole de l'unité essentielle du Commonwealth, des liens intimes qui, à leur sens, doivent continuer d'exister entre l'Angleterre et le Canada. Certains même paraissent voir dans l'abolition de ce reste de droit d'appel un grave

danger pour l'existence même du Commonwealth. A quoi l'on a répondu, en des milieux qui, certes, ne pêchent point par anglophobie: Si l'existence du Commonwealth tient à ce que les justiciables et les avocats du Canada soient ou non obligés d'aller à Londres plaider en dernier ressort telle ou telle cause, le Commonwealth, vraiment, repose sur des bases plus fragiles et plus précaires que nous ne l'aurions imaginé. Nous l'aurions cru plus solide, et capable de résister à de plus dangereuses aventures...

A quoi d'autres ajoutent: La durée de cette extraordinaire construction politique qu'on appelle le Commonwealth des nations britanniques tient à un fait essentiel: c'est l'existence du Commonwealth ne paraît point comporter un élément de sujétion de la part des jeunes nations à l'endroit de l'Angleterre. Et les hommes qui ont rédigé le *Statut de Westminster*, l'acte du Commonwealth, l'ont fort bien compris, puisque, dans son préambule, ils ont tenu à affirmer l'égalité de droit des divers associés.

De ce point de vue, on peut soutenir que le maintien du droit d'appel, avec la note d'infériorité qu'il comporte pour les tribunaux canadiens, finira, en définitive, par travailler beaucoup plus contre que pour le Commonwealth. La façon dont un homme comme M. Cahane vient de traiter le comité judiciaire révèle suffisamment quels mécontentements et quelles rancœurs pourront, à la longue, susciter au delà des mers certaines décisions du tribunal londonien.

La suppression des derniers vestiges du droit d'appel est une chose fatale. Le peuple canadien a décidé qu'il doit faire ses propres lois. Un jour ou l'autre, il décidera que, seuls, ses tribunaux les devront interpréter. Quant à l'argument, fort discutabile en soi, que la supériorité intrinsèque du tribunal londonien justifie l'appel, il ne l'admettra pas plus qu'il n'admet que la supériorité possible de la Chambre des Communes ou des lords lui commande de remettre au parlement anglais la confection de ses lois.

Le Canada est à l'âge adulte. Il se pourvoira, qu'on le veuille ou non, de tous les attributs des nations adultes. Un jour ou l'autre, si d'ici là cette question ne se règle sans bruit, il se trouvera un chef de gouvernement pour déclarer tranquillement, comme l'a fait M. de Valera pour l'Etat libre d'Irlande: *Il est au-dessous de la dignité de notre peuple de confier aux tribunaux d'un autre pays le règlement de ses litiges judiciaires.*

Et cet appel à la dignité de la nation disposera de tout le débat. On y gagnera, par la même occasion, d'épargner aux justiciables beaucoup d'inutiles débours. La fierté et l'économie feront ensemble un excellent ménage.

Omer HEROUX

## M. Bennett annonce sa retraite politique dès ces mois-ci

Londres lui aurait offert de le nommer ambassadeur britannique à Washington — Ce que lui ont coûté les élections de 1930 et de 1935 — Son état de santé ne serait pas des meilleurs — A son retour de Londres, où il va aux fêtes du couronnement, M. Bennett cessera d'être chef du parti conservateur — Un grand congrès de ce parti fédéral d'ici l'automne prochain — Autour du choix du nouveau leader

QUI REMPLACERA M. BENNETT: M. HARRINGTON, M. MANION, M. STEVENS, M. MASSEY OU M. LAWSON?

(par Léopold RICHER)  
OTTAWA, 9. — M. Bennett va nous quitter. Si M. Bennett se retire de la vie politique canadienne, ce n'est pas afin de rentrer dans la vie privée. Il a des projets qui dépassent, de son point de vue, l'importance des fonctions qu'il a remplies jusqu'ici. Or, son intention de quitter la politique canadienne est bien arrêtée. Il vient de s'en ouvrir en toute confiance aux sénateurs et aux députés conservateurs réunis pour la dernière fois cette session en caucus général. Il a été très franc, très net. Sans doute n'a-t-il pas aimé que le sénateur John-Thomas Haig, conservateur de Winnipeg, ait lancé la nouvelle il y a quelque temps. M. Bennett préfère annoncer lui-même les décisions qu'il prend librement. Il l'a dit au caucus d'hier. Le sénateur Haig y assistait, mais il n'a pas répondu à M. Bennett; le connaissant bien, il a jugé que l'occasion se prêtait difficilement à une controverse.

ENVIRON \$1,000,000  
Il leur a fait des confidences d'ordre matériel, à savoir qu'il doit à la banque quelque \$147,000.00. Per-

sonne n'a pris cette déclaration à la lettre. On convient volontiers que depuis qu'il est à la tête du parti M. Bennett a dépensé environ \$1,000,000. Lors des élections générales de 1930 et de 1935, particulièrement à l'élection de 1930, il a sacrifié une fortune. Depuis, il n'a pas cessé de mener la vie large. Maintes fois, au retour de ses voyages comme premier ministre, il n'a pas voulu soumettre sa note au bureau du Trésor. Il préférait solder ses frais lui-même et ne devoir rien à qui que ce fut, pas même à l'Etat. Quant aux \$147,000 dont il a parlé hier, il appert qu'il s'agit de généreuses souscriptions à un journal du Ouest. Par ses remarques sur l'état de ses finances personnelles, M. Bennett a simplement voulu signifier qu'il a dépensé une bonne part de sa fortune sans compensation aucune.

AMBASSEUR OU LORD ?

Plus importante que ces déclarations est la révélation que M. Bennett a faite au sujet des offres très alléchantes qu'il aurait reçues soit de grandes entreprises canadiennes, soit d'autre source. Il a surtout insisté sur les offres "d'autre source". Il a mentionné qu'il a reçu l'offre d'une ambassade. Il a admis aussi qu'on lui a offert de le nommer à la Chambre des Lords et au Conseil privé de Grande-Bretagne. M. Bennett n'a pas encore fait son choix entre les deux. Ce ne sera qu'après son prochain voyage en Angleterre et en Europe qu'il optera entre les deux propositions. On croit que si M. Bennett choisit l'ambassade, il serait ambassadeur britannique à Washington, en remplacement de sir Ronald Lindsay. Ainsi les ambitions que l'on prêtait à M. Bennett depuis quelques années, de jouer un rôle important dans la politique britannique, étaient fondées. (Suite à la page 2)

### Le carnet du grincheux

Les Comptes publics ont des comptes gai.  
"Le succès va vers ceux qui se lèvent matin", disait Roosevelt. Il n'a pas dit: "Vers ceux qui arrêtent leur réveil et puis se recouchent."  
Ancien libéral, puis ministre unioniste, puis sénateur conservateur, cela n'empêche pas M. Balfour. N'est-il pas fabricant de peintures multicolores?  
Et des navires de guerre, est-ce que cela n'a pas besoin de beaucoup de peinture, tout le temps?  
M. Bennett nous quitte? Hélas! M. Lawson s'en vient? Holà!  
Washington aura donc pu connaître toute la famille: le beau-frère de l'un, jadis ministre du Canada; et le beau-

### Le débat sur le budget québécois têt liquidé

Aux discours, un amendement que le président de la Chambre écarte, un vote de 41 à 14 et tout est fini. — Les discours de MM. Bercovitch et Chalout, les plus remarquables.  
Les séances au Comité des Comptes publics sont houleuses.

Québec, 9. — Le débat sur le budget s'est terminé hier soir en triple vitesse, après trois quarts d'heure d'exposé et cinq heures de discussion, en trois séances. Jamais les députés n'auront expédié un débat solennel aussi rapidement.  
Car, de temps immémorable, la Chambre tient deux grands débats académiques, le premier sur le discours du trône, et le second sur le budget.  
Ce sont les tournois où les députés sont l'œil de leurs chefs, livrent de vaillants assauts qui les classeront comme futurs ministres, dis-coureurs passables ou parfaits cornichons.  
Et puis, comme on y peut parler de tout, de rien et de n'importe quoi, chaque député y voit une occasion superbe de faire "le discours que j'ai prononcé sur le budget de la Chambre" destiné à l'édification de ses électeurs du comté. Le "parquet" mot magique que des générations de politiciens ont prononcé avec une voix vibrante et émue devant les bons habitants et les généreux ouvriers, mot illustre que les générations d'électeurs ont appris à révéler comme s'il s'agissait d'un lieu sacré d'où s'ariaient les prophètes de la nation.

Dans mes souvenirs de jeunesse campagnarde et collégiale, le vocabulaire éveillait un vaste hémicycle de marbre blanc, en face d'un trône que je me refusais même à me représenter, tant il devait être magnifique. Puis un monsieur en redingote noire, moustaches hérissées, crinière lionne, jarret et bras tendus, lançait vers les généra-

frère de celui-ci ambassadeur du Royaume-Uni. Le monopole des représentations?  
Rien qu'avec le coût du pont de l'île d'Orléans, on aurait eu de quoi finir l'Université de Montréal. Mais M. Taschereau avait dit à celle-ci de compter sur la Providence. Lui, il s'occupait du Pont de l'île. Où est-ce que cela l'a mené? Tandis que s'il avait fini l'Université...  
La vieille chanson de chez nous parle du fils du roi chassant avec un fusil d'argent. Le fils du roi n'avait pas qu'un fusil d'argent; il avait aussi des pistoles d'argent. Et ce que la chanson ne dit pas, — il s'appelait Ticharles. Le Grincheux

la province et finalement du Canada, sinon de l'Amérique.  
Mais depuis quelques années, les belles traditions se perdent. On vous bazarde les plus beaux débats; et l'on frémit à penser aux discours innombrables qui ont été étouffés.  
Hier, le premier ministre voulait presser le travail; aucun ministériel n'a fait de discours après l'exposé de M. Martin Fisher, trésorier de la province. Les oppositionnistes se sont en conséquence partagés la discussion.  
M. Peter Bercovitch s'est chargé de la "doctrinaire", comme on dit en argot journalistique. Autrement dit, il énonça les grands principes financiers de l'opposition.  
Il ne faut pas attendre de critiques sérieuses dans les débats de ce genre; chacun parle pour son groupe et multiplie les embûches et les tuiles pour l'adversaire. Les uns représentent le gouvernement s'envolant vers les célestes séjours par suite de ses mérites transcendants, tandis que l'opposition prédit les pires désastres et assure la population que le pays marche à grands pas vers la perdition et les pires calamités.  
M. Bercovitch a joué habilement du déficit de trente et un millions; il a affecté de le considérer comme un des pires horreurs des temps modernes. En fait, l'on sait qu'il s'agit d'une nouvelle présentation du bilan des revenus et dépenses et que les mêmes terrains de comparaison appliqués aux anciens budgets produisent des déficits aussi accablants. Sans compter que le nouveau budget comporte une dépense supplémentaire de \$3,000,000 rien que pour les pensions de vieillesse et le prêt agricole.  
M. Casgrain a fait, à toutes fins pratiques, ses débuts comme orateur oppositionniste; il s'en est fort bien tiré. Il a su, tout en portant de solides coups, s'attirer la sympathie de la Chambre. C'est probablement la formule la plus efficace pour l'opposition, dans la situation particulière où elle se trouve. Comme elle doit porter un passé très lourd qu'il lui est impossible de répudier, son intérêt évident est de le faire oublier en ne fournissant pas au gouvernement l'occasion de le ressusciter trop souvent.  
MM. Dumaine, député de Bagot, et Bastien, député de Berthier, ont aussi parlé et leurs discours ont donné lieu à des échanges assez pittoresques et animés.  
M. René Chalout, député de Ka-

lousaski, s'est avant tout attaché à rectifier l'impression que ses discours précédents auraient pu créer en certains milieux: savoir qu'il serait un séparatiste et un anglophobe. Il s'en est fort bien défendu.  
Le débat s'est terminé par un vote. M. Bouchard a présenté un amendement. Comme l'amendement critiquait une loi, faisant allusion à un débat antérieur de la session, constituait une critique contre le président de la Chambre, M. Duplessis a protesté qu'il était rédigé en contravention avec les règlements de la Chambre.  
M. le président Trudel a maintenu l'objection; M. Bouchard en a appelé à la Chambre de la décision du président. La décision a été maintenue par un vote de 41 voix contre 14. De nouveau, MM. Hamel, Chalout et Grégoire ont voté avec l'opposition. M. Drouin n'était pas en Chambre.

La séance du comité d'enquête des Comptes publics a été houleuse. M. Bouchard et M. Duplessis se sont dit de nombreuses aménités. Au début de la séance, M. Bouchard avait déclaré qu'il ne se fèraient pas et qu'il était inutile de le tenter. Mais il a oublié sa promesse en quelques occasions et quand, à un moment donné, il a affirmé gravement qu'il n'était pas fâché, ce fut un éclat de rire général, auquel d'ailleurs il s'est associé largement.  
La séance a révélé une affaire fort étrange. En 1931, trois jours avant l'élection, le ministre de la Voirie a payé à un entrepreneur une somme de \$25,000 pour des travaux qui lui avaient déjà été payés. Or, la note fut payée de nouveau le jour même qu'elle fut présentée, avec une célérité peu coutumière en pareil cas. Le moins qu'on puisse dire en résumant à rebours la chanson d'Ange Pitou, c'est que "ça valait la peine vraiment de changer de gouvernement". Car il y avait une curieuse comptabilité dans les fastes de l'ancien régime.  
L'enquête se continuera mardi prochain. Si le bill de Montréal est prêt pour cette date, le comité ne s'ouvrira que mardi matin et le reste de la semaine sera employé, matin et soir, à disposer du bill de Montréal. Il en sera ainsi du bill de Québec.

Alexis GAGNON

### L'actualité

#### Pitkin a le nez dedans

Je pense que le Devoir peut dire sans se vanter que c'est lui qui a attaché le grelot dans l'affaire Pitkin. C'est ici même qu'il en a été question pour la première fois, grâce à l'œil de mon excellent ami Jean-François Poutillat, à qui rien n'échappe de ce qui se publie d'intéressant. Le lendemain de la publication de la lettre de Pitkin à Toronto, celle-ci me parvenait dûment scellée de coups de crayon rouge à temps pour qu'elle fût le sujet de cette rubrique.

L'affaire a rebondi plus tard. Elle nient d'avoir sa conclusion. Pitkin fait mine de narquer encore. Mais on le sent qu'on a devant la première page de son doyen au nom du président de son université.

Pour ce qui est des gens et des journaux du Canada, écrit M. Ackerman, doyen de l'École de journalisme de Columbia, dont M. Pitkin est professeur, qui compte qu'ils comprennent qu'ils jouissent de notre estime et de notre respect les plus hauts. L'espère qu'ils seront charitables (c'est moi qui souligne) et qu'ils établiront une distinction entre l'expression libre de l'opinion personnelle d'un professeur et les pratiques et la ligne de conduite de la Graduate School of Journalism.

Plus loin, M. Ackerman enonce la tête de Pitkin-Kin dans un bonnet d'âne qui lui sied à merveille. Tantôt on aura noté qu'il n'a pas demandé aux gens du Canada d'être justes envers l'université, mais on a reconnu toute la sottise de la gaffe de Pitkin en implorant leur charité.  
Cette fois M. Ackerman dissimule à peine son dégoût pour le gaulois, sa méfiance envers son manège de tact et de jugement.

... Je désire déclarer que les opinions personnelles du professeur Pitkin ne représentent pas le point de vue de la Graduate School of Journalism. Pas une seule fois au cours des six ans où j'ai été doyen, le professeur Pitkin n'a été autorisé à faire aucune déclaration au nom de l'école, ni de représenter l'école de journalisme" (Le souligné est de moi).

Est-ce assez net? M. Ackerman laisse clairement entendre que quelque stupide influence retient en place le gaulois, mais que s'il n'en était que de lui, il traiterait dehors par la fenêtre, si celle-ci est plus proche que la porte. En tous les cas, depuis six ans, depuis qu'il a son mot à dire, le nommé Pitkin n'a

### Bloc-notes

#### A prévoir

M. Bennett a clairement fait entendre à ses députés, hier, qu'il ne sera plus leur chef, dès l'été ou l'automne prochain. Il s'en va, soit dans la diplomatie anglaise, soit ailleurs, mais il part. Il est indubitable que, tout compte tenu de ses défauts, les conservateurs vont perdre un chef tel qu'ils n'en retrouveront pas un de sitôt, — même s'il ne leur a pas donné la victoire en 1935, quelque effort qu'il ait mis à la remporter. Il est aussi hors de tout doute que l'occasion va se présenter aux conservateurs fédéraux de se donner un nouveau chef, moins brillant, mais qui pourrait être, du point de vue de l'accord entre les races, moins sujet à des emportements tels que ceux dont M. Bennett donna le spectacle ces années-ci, — et que nuisent davantage à son parti et à sa réputation à lui-même qu'elles ont pu faire à tout un groupe du pays sans lequel aucun parti ne saurait prendre ou garder longtemps le pouvoir, à Ottawa. Si le parti conservateur, qui rallia jadis un grand nombre de Canadiens français et en compte encore un nombre important, cède à la tentation de se donner un chef choisi parmi l'élément le plus étroit du pays, — un homme comme M. Lawson, par exemple, — il court le risque de se fermer les portes du pouvoir et d'errer dans le désert pendant une aussi longue période que les Israélites au temps de Moïse. Le départ prochain de M. Bennett devrait donc faire réfléchir sérieusement les meilleurs et les moins fermés des esprits du parti. S'ils laissent faire le choix d'un fanatique ou d'un homme de jugement trop court pour s'apercevoir que, sans l'appui du groupe conservateur canadien-français, encore assez nombreux, il n'y a rien à espérer pour l'avenir, c'est qu'ils auront pris la mauvaise route et ne sauront plus compter que sur les éléments les plus fanatiques du pays. Auquel cas leur parti deviendrait une faction turbulente, mais de peu de poids réel.

Le parlement de Québec a été saisi de l'incident. Et la députation s'est divisée en deux ou peut-être en trois, comme elle est coutumière, sur cette affaire assez insignifiante en soi. Le gouvernement a trouvé qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat et qu'il ne fallait pas prendre au sérieux les paroles d'un saquin, surtout quand elles étaient contenues dans une lettre privée, qui ne perd pas son caractère de lettre privée pour avoir été rendue publique.  
On s'est donc contenté, au lieu d'une violente censure, d'une très simple expression de regret; les paroles du sire Pitkin sont représentées.

Telle quelle, la censure n'en a pas moins eu son effet. Et il valait mieux pour la réputation de la mesure française s'abstenir de faire une tempête dans un verre d'eau. D'ailleurs, sir Pascal-Étienne Taché, qui a d'avance pesé à leur juste poids, mesuré à leur juste mesure, réduit à leur exacte importance, tous les vibrations de la famille des pitkins, présents et futurs: "On ne tire pas du canon, a-t-il dit, pour écraser des punaises".  
La chiquenaude "repréhensibles" a tout aussi bien écrasé la punaise pitkinnoise qu'une résolution chargée de considérants lourds comme des boulets.

Paul ANGER

#### La baisse du franc

PARIS, 9. (S.P.A.) — Ce matin, le franc continuait une descente commencée hier. Et des cercles financiers ont dit que la trésorerie française a décidé de diminuer le franc, pour attirer des touristes en France au cours de la belle saison prochaine. En vertu de l'accord monétaire que la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont conclu, le franc peut descendre jusqu'au taux de 2295 par rapport au dollar.

#### Immigration

La Free Press, de Winnipeg, qui en tient pourtant pour le caractère nettement anglo-saxon du Canada, voit néanmoins d'un œil méfiant les projets d'immigration subventionnée ou aidée par l'Etat que l'on agit au temps présent, tant en Grande-Bretagne que chez nous. La Grande-Bretagne ferait les trois quarts des frais nécessaires par cette immigration et le Canada en

### M. Bennett annonce sa retraite politique...

(suite de la première page)

#### Départ pour l'Europe

M. Bennett a bien fait comprendre à ses gens qu'il est d'ores et déjà en dehors de la bataille politique canadienne. Il quittera le Canada dans quelques jours pour assister aux fêtes du couronnement royal. Après les célébrations londonniennes, il visitera quelques pays d'Europe, notamment la France, l'Allemagne, l'Italie, peut-être même la Russie. Quand il reviendra de ce voyage il convoquera sénateurs et députés conservateurs pour décider du mode du choix de son successeur. Des députés conservateurs, interrogés à l'issue du caucus, ont laissé voir qu'ils n'entretenaient aucun espoir de réussir à faire revenir M. Bennett sur sa décision. Pour eux, son départ est déjà fait. Plus rien ne l'attache à la vie politique active.

La décision de M. Bennett crée une impression profonde chez les membres du parti, bien qu'ils s'attendissent à quelque chose du genre depuis des mois déjà. Ils ne prévoyaient pas cependant qu'il leur faudrait songer à le remplacer aussi tôt. Ce qui complique sérieusement la situation, c'est que M. Bennett annonce sa décision à la fin de la deuxième session de ce parlement. Il reste très peu de temps aux conservateurs pour organiser pour l'automne prochain un congrès national comme celui de 1927. D'un autre côté, il leur faudrait choisir un chef parlementaire pour la session de 1938, si l'on ne tient pas de congrès national à l'automne. Ce chef parlementaire sera nécessairement désigné parmi les députés actuels.

#### Les conservateurs embarrassés

Les conservateurs avouent en toute candeur qu'ils ne savent pas ce qu'ils vont faire. Il ne leur reste qu'à attendre le retour de M. Bennett d'Europe, alors qu'ils étudieraient avec lui le mode du choix de son successeur. A l'heure actuelle, dans le parti conservateur, les hommes capables de réorganiser la direction, d'un nouveau programme, d'une nouvelle politique économique et sociale, sont fort rares. On mentionne cinq noms: ceux de M. Gordon Harrington, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse; de M. Earle Lawson, ancien ministre du Revenu national dans le cabinet Bennett; de M. Denton Massey, député conservateur de Toronto-Greenwood; de M. R.-J. Manion, ancien ministre des Chemins de fer dans le cabinet Bennett; de M. H.-H. Stevens, ancien collègue de M. Bennett, chef et seul député du parti restaurateur.

#### Le successeur

On commence à peser les chances des candidats à la succession. M. Gordon Harrington a été président de la Commission fédérale des assurances sociales. Il a démissionné après la défaite du gouvernement Bennett. Très intelligent et averti, doué de belles qualités de gentleman, il ferait un candidat sérieux, bien qu'il n'ait pas l'expérience de la politique fédérale. M. Earle Lawson est plutôt poids lé-

#### Avis de décès

**BIGRAS** — A Ste-Dorothée, le 7 avril 1937, décédée à 82 ans, Corina Brisebois, épouse de Joachim Bigras. Funérailles le samedi 10 courant. Départ de la demeure de son fils Camille Bigras, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LIZOTTE** — A l'Hôtel-Dieu, le 8 avril 1937, est décédé à 63 ans, Frank Lizotte, époux de Blanche Demers. Funérailles le samedi 10 avril. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Wayland et Vallée, no 5238 ave du Parc à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 8 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARSOLAIS** — A Montréal, le 8 avril 1937, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme A. R. Marsolais, née Corinne Laviolette. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure no 397 Chemin Sainte-Catherine à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Viateur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROLLAND** — A Montréal, le 9 avril 1937, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Arthur Rolland, ancien marchand, époux d'Emma Gagnon, décédée. Ses funérailles auront lieu lundi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 10,989 Waverley, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAPINEAU** — A St-Hyacinthe, le 8 avril 1937, est décédée à 51 ans Marie-Louise Papineau, rev. Soeur St-Maurice, communauté de la Présentation de Marie. Funérailles samedi, le 10 avril 1937. Service à 8 h. du matin en la chapelle du couvent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ger. Homme brillant certes, mais de caractère peu mûri et de doctrine peu sûre. Le fanatisme réel de M. Lawson en ferait un très mauvais candidat dans la province de Québec. M. Denton Massey a le grand défaut d'être jeune. Il est sûrement, de toute la députation conservatrice, l'homme le plus ouvert aux idées nouvelles, aux réformes sociales et économiques. Il est, en outre, — et ce n'est pas un mince atout — après M. Bennett lui-même, le plus bel orateur de la Chambre. Quant à la culture de M. Massey il l'a puisée aux meilleures universités d'Europe.

#### Le cas Stevens

Qu'arrivera-t-il de M. Stevens? Voici le cas le plus intéressant. Si le choix du successeur de M. Bennett est laissé aux sénateurs et aux députés conservateurs fédéraux, il est sûr que M. Stevens n'a guère de chance de se faire accepter comme leader, bien que quelques-uns d'entre eux lui soient restés fidèles. Les autres — et ils constituent la majorité — ne lui pardonnent pas d'avoir abandonné le ministère avant les dernières élections générales et d'avoir lancé le parti de la restauration sociale. Ce parti, en entrant en lice, a entraîné les dernières chances du parti conservateur de maintenir ses positions à la "rank and file" du parti n'accepterait probablement pas un chef qui n'aurait été choisi que par les sénateurs et les députés.

#### Congrès national

Le parti voudra tenir un congrès général, comme celui que les libéraux ont tenu à Ottawa en 1919, alors que M. Mackenzie King a été désigné pour diriger le parti libéral, et comme les conservateurs en ont tenu un à Winnipeg en 1927. Or, il est certain qu'à un congrès national, M. Stevens commandera un vote imposant. M. Stevens a fait ses preuves dans le parti. Il s'est séparé du gouvernement Bennett sur une question de principe. Il est converti aux réformes sociales et économiques. Sous sa direction le parti conservateur pourra faire une lutte sérieuse aux libéraux. M. Stevens a de belles et solides qualités. Il n'a pas les connaissances encyclopédiques de M. Bennett, ni le fini universitaire de M. Massey. Mais il a la sincérité. Entouré de bons lieutenants il fera un chef très acceptable.

#### M. King reste

M. Bennett s'en va. M. Stevens sourit d'aise et peut-être d'espérance. M. King, qui, lui, a battu successivement M. Arthur Meighen et M. R.-B. Bennett, reste au pouvoir, confiant dans l'avenir. Il laissera partir M. Bennett avec un sentiment de dépit, car ce dernier était un adversaire battu d'avance, l'expérience de 1930 à 1935 ayant été concluante sur les capacités administratives de M. Bennett. Celui-ci

#### NECROLOGIE

**BARRETTE** — A Montréal, le 7, à 47 ans, Marie-Thérèse Gabrielle Prévost, épouse d'Ernest Barrette, sœur de défunt de 415 Boul. Gouin est.

**BARSALOU** — A Montréal, le 7, à 68 ans, Emilie Trostler, épouse de Wilfrid Barsalou, sœur de défunt.

**BIGRAS** — A Sainte-Dorothée, le 7, à 82 ans, Corina Brisebois, épouse de feu Joachim Bigras.

**BOURASSA** — A Montréal, le 6, à 27 ans, Marie-Claire Bourassa, fille de feu Joseph-Emile Bourassa, et d'Irène Lapointe.

**BOUSQUET** — A Montréal, le 7, à 68 ans, Jules Bousquet, sœur de défunt.

**BOUSQUET** — A Montréal, le 7, à 67 ans, Joseph Bousquet, époux d'Hostie Grand-maison, autrichien de Lachute.

**BRIERE** — A Montréal, le 7, à 7 mois, Claude Brière, enfant de Roland Brière (Annette Trudeau).

**BROSSEAU** — A St-Hubert, le 6, à 44 ans, Aimée Brosseau, épouse d'Yvonne Brosseau.

**CAVANAGH** — A Montréal, le 7, à 43 ans, Mme Jean Cavanagh, née Léocadie Boudreau.

**CHARBETTE** — A Iberville, à 19 ans, Frère Joseph Claude, des Frères Maristes, né Charette, Claude, fils de Zéphirin Charette et Marie-Josée.

**CHARON** — Longueuil, Bas du fleuve, le 7, à 53 ans, Mme veuve Zotique Charon, née Antoinette Brosseau.

**COUSINEAU** — A Ville-Émard, le 8, à 48 ans, Mme Joseph-Arthur Cousineau, née Florina Favreau.

**D'ARBOIS** — A l'île Perrot, le 6, à 78 ans, Alphonse D'Arbois, époux de Zéphyrine D'Arbois.

**DESLAURIERS** — A Oka, à 71 ans, Georges Deslauriers, époux d'Ernestine Poirault.

**DUGAL** — A Montréal, le 6, à 47 ans, Mme Alexander Dugal, née Marie McGuigan.

**FULLUM** — A Montréal, le 7, à 34 ans, Mme Joseph Fullum, née Anna belle Cassillon.

**GAGNON** — A Montréal, le 6, à 77 ans, Aimé Gagnon, époux de Marie-Louise Morin.

**GAUTHIER** — A Montréal, le 7, à 35 ans, Berthe Gauthier, fille de feu Joseph Gauthier et de feu Angéline Lamoureux.

**GEOFFRION** — A Montréal, le 8, à 69 ans, Mme Louis Geoffrion, née Pamélie Morand.

**GIBEAU** — A St-Lambert, le 7, à 79 ans, Adélaïde Gibeau, épouse de Marie Perreault.

**LAZURE** — A Montréal, le 6, à 79 ans, Mme Uldéric Lazure, née Malvina Bisson, épouse en 1ères noces de Cyrille Daignault, en 2èmes noces d'Uldéric Lazure.

**LAFORTUNE** — A Montréal, le 7, à 32 ans, Albertine Parent, épouse de Georges Lafortune.

**LAUZON** — A Montréal, le 7, à 59 ans, Isale Lauzon, épouse de feu Elodie Rozon.

**LEFEVRE** — A Verdun, le 7, à 44 ans, Adrien Lefebvre.

**LE FILS** — A Montréal, le 6, à 72 ans, Joséphine Le Fil.

**LEGERO** — A l'hôpital Victoria, le 7, à 29 ans, Carlo Legero, fils de feu Carlo Legero et Rosa Pastariff.

**LEONARD** — A Montréal, le 5, à 51 ans, Rose-Anna Dubois, épouse d'Arthur Leonard.

**MARCEL** — A Montréal, le 7, à 57 ans, M. Philippe Marcel, fils de feu Pierre Marcel et de feu Marie Joséphine Bourque.

**NAULT** — A Montréal, le 7, à 28 ans, Rosier Nault, fils de Léon Nault et Yvonne Michel, décédé.

**ORTIZ** — A Montréal, le 7, à 49 ans, Joseph Ortiz, époux de Berthe Miron.

**PERREAULT** — A Montréal, le 7, à 7 ans, Marie-Thérèse Perreault, enfant d'Emilie Perreault.

**PERRON** — A Montréal, le 7, à 78 ans, Mme Louis Perron, née Joséphine Boleau.

**PIGEON** — A Montréal, le 7, à 62 ans, Joseph Pigeon, pharmacien.

**ROBILLARD** — A Montréal, le 6, à 79 ans, Mme veuve J.-B. Robillard, née Robillard, Mathilda.

**VERONNEAU** — A Sainte-Julie de Verchères, le 6, à 28 ans, Laurent Veronneau, fils de feu Joseph Veronneau et de Blanche Lacoste.

**VIAU** — A Montréal, le 7, à 24 ans, Marie-Jeanne Viau, fille de feu Modeste Viau et Agnès Auclair.

**VINET** — A Montréal, le 7, Mme Louise-V. Vinet, épouse de feu Ferdinand Vinet.

sans regret pour le passé, s'achemine vers de nouvelles destinées. S'il devient ambassadeur britannique, ce sera le premier Canadien à remplir pareil poste. Carrière météorique que la sienne. Fils de famille pauvre, au Nouveau-Brunswick, il a su s'élever aux plus hautes responsabilités. Et l'on ne sait pas encore où il s'arrêtera.

**Léopold RICHER**

#### L'inondation à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 9 (D.N.C.) — Hier l'inondation paraissait moins menaçante à Saint-Hyacinthe. La glace continuait de tenir bon sur la rivière Yamaska, en haut de la digue de la Penman's, et le niveau de l'eau avait baissé d'environ 5 pieds dans cette partie de la rivière qui longe la basse ville.

#### L'évêque de Trèves accuse les nazis

Metz (France), 9 (S.P.C.) — La Libre Lorraine publie le texte d'un discours de Mgr Bornwasser, évêque de Trèves, accusant les nazis d'avoir faussé le récent référendum sur les écoles confessionnelles. Ce journal annonce que les catholiques, après ce discours, ont manifesté leur attachement à leur évêque.

#### Les communistes à McGill

Sir Henry Gray, le chirurgien bien connu, a déclaré hier soir au Montreal Health Club, qu'il y a des communistes à l'Université McGill, ce qui n'est pas à la louange du système d'enseignement et d'éducation. Il a suggéré la création d'une chaire de civisme afin de former de meilleurs Canadiens. M. Arthur H. Webster présidait la réunion.

#### Conférence sur l'ordre corporatif

La sixième conférence hebdomadaire sur l'ordre corporatif, organisée par l'École sociale populaire, aura lieu demain matin à 9 h., à l'École normale Jacques-Cartier, et, à 3 h., à la Palestre nationale. Le conférencier sera M. Maximilien Caron, professeur de droit, qui parlera de l'autorité dans la corporation.

#### Mort de M. Frank Lizotte

M. Frank Lizotte, ancien agent de publicité à l'Ordre, à la Renaissance, au Québec Miner, et, pendant 20 ans, à la Presse, est décédé, hier soir, à l'Hôtel-Dieu, après une brève maladie. Il était âgé de 63 ans. Lui survivent: sa femme, née Demers, (Blanche); deux filles: Mme I. Malouin (Yvette) et Mlle Augustine Lizotte; deux fils: Gérard et Robert Lizotte, tous de Montréal; trois sœurs: Les RR. SS. Marie-Maximilienne et Marie-St-Augustine, des SS. de Sainte-Croix, et Mlle Régina Lizotte. La dépouille mortelle est exposée aux Salons Funéraires Wayland et Vallée, 5238, avenue du Parc. Le service sera chanté samedi matin, à 8 heures et demie, à l'église Ste-Madeleine d'Outremont. Le Devoir offre ses sympathies à la famille.

**Pitkin**  
New-York, 9 (C.P.) — Le doyen de l'École de Journalisme de l'Université Columbia, M. Carl W. Ackerman, a déclaré aujourd'hui que l'Université laisse toute liberté à ses professeurs d'exprimer leurs opinions, mais que le professeur Pitkin n'a jamais été autorisé à faire des déclarations au nom de l'École de Journalisme et que celle qu'il a faite au sujet des Canadiens français ne représente pas le point de vue de l'Université. M. Ackerman a déclaré qu'il faisait cette déclaration avec l'assentiment du président de l'Université Columbia, le Dr Nicholas Murray Butler.

#### Mort de Mme L. Geoffrion

Mme Louis Geoffrion, mère du Dr L.-O. Geoffrion, est décédée, hier soir, à sa demeure, 920, ouest, Notre-Dame, à l'âge de 70 ans. Elle était née à St-Jérôme. Mme Geoffrion, qui demeurait à Montréal depuis son mariage, s'est occupée activement d'œuvres de charité. Lui survivent: son mari; un fils: le Dr L.-O. Geoffrion; deux filles: Mme J.-O. Lemieux et Mme Z.-A. Côté; deux frères: MM. Rodrigue et Omer Morand; trois sœurs: Mme Joseph Blais, Mme Rosario Côté et Mme Edouard Philippe. Les funérailles auront lieu lundi matin à l'église Ste-Hélène.

#### Bulletin météorologique

Toronto, 9. (S.P.C.) — Voici le temps qu'il fera probablement dans chacune des régions du Québec demain:  
bassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vil vent du nord-est et du nord, beau et très frais;  
bassin du bas St-Laurent: vil vent du nord, ciel en partie couvert, très frais;  
nord-ouest et lac St-Jean: assez beau, froid;  
Rive nord, golfe et baie des Chaleurs: fort vent du nord-ouest, assez beau, très frais.

#### Concours oratoire au Cercle St-Viateur

M. Michel Mathieu, vainqueur

M. Michel Mathieu, élève du collège Jean-de-Brébeuf, a remporté le 1er prix (un chèque de \$25.) hier soir, au cinquième débat oratoire organisé par le Cercle St-Viateur d'Outremont. La soirée était présidée par M. Charles-Auguste Bertrand, député de Laurier à l'Assemblée Législative. Le vainqueur avait choisi comme thème de son discours: "La nécessité de l'action catholique". Les autres concurrents étaient MM. André Forget (2ième) "Pour les armements"; Roland Gagné (3ième), "Le Beau"; Marc Forget, "Contre les armements"; Yvon Clermont, "Le monde actuel"; Jacques LeDuc, "La primauté de l'esprit et la fondation de lycées"; Pierre Lafontaine, "La langue française". Il y eut aussi, au cours de la soirée, un programme artistique très réussi.

#### La comptabilité du C. N.

Ottawa, 9. — Par un vote de 27 à 26 le sénat a modifié hier le bill des Communes par lequel on effectuait la revision de la comptabilité des chemins de fer nationaux. Un sous-amendement du sénateur C. P. Beaubien, conservateur de Montréal, a été accepté, stipulant qu'il sera inséré, en bas de page du bilan annuel du réseau national, une note expliquant que la somme globale de la part du propriétaire se chiffrait à \$1,334,567,414 est indiquée aux comptes publics du Canada et aux dossiers de l'assistance du gouvernement aux chemins de fer. Tous les conservateurs, à l'exception de M. George Gordon, de Nipissing, ont appuyé le sous-amendement, alors que les sénateurs libéraux ont fait bloc contre la proposition.

#### Le dîner aux délégués français

DISCOURS IRRADIÉS

Radio-Canada diffusera les principaux discours qui seront prononcés au dîner que donnera, samedi soir, au Ritz-Carlton, à Montréal, le comité France-Amérique, en l'honneur des délégués français de la Mission Cavellier de LaSalle. L'émission commencera à 9h. 30

**MONUMENT NATIONAL**  
MAURICE MORENOFF présente  
**Le PETIT BALLET**  
Lundi, le 12 avril à 8 h. 30  
Billets en vente au studio Lacasse Morenoff et au Monument national.

**HOTEL QUEEN MARY**  
(Dollard THEORET, prop.)  
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal  
Étant voisin de l'Oratoire St-Joseph, les pèlerins ont tout avantage à y descendre. Tarifs raisonnables.

**A VENDRE**  
OCCASION EXCEPTIONNELLE  
Manufacture de chocolats et bonbons. Installation moderne. Fait d'excellentes affaires. Vendra très bon marché pour argent comptant. Case 52, le "Devoir".

Habillement bien à prix économique. Faites-en l'essai.



**J. ROD. JOLY**, propriétaire  
255 est, rue Ste-Catherine  
MONTREAL  
Bélair 3126

*Max Beauvais*

**C'est le printemps...**

Et cependant nous offrons de nouveau les deux grandes valeurs qui ont fait sensation dans les milieux où l'on s'habille bien!

**PALETOTS - ET - COMPLETS**

**26.50 et 31.50**

**Élegants paletots de printemps**  
**Complets un ou deux pantalons**



Nous avons tout d'abord présenté ces deux magnifiques valeurs afin d'engager les gens à acheter de bonne heure leurs habits de printemps. Mais cette offre a obtenu un si grand succès et si nombreux sont ceux qui ont pu se rendre compte que l'on achète la qualité chez Max Beauvais à des prix abordables, nous avons décidé de la continuer. Nous la répétons donc, sachant d'avance que le surplus des ventes compensera la perte de profit ainsi sacrifiée.

Chacun de ces vêtements, faits d'après nos spécifications précises, fait partie de notre assortiment régulier. Les prix ont été réduits pour cette occasion. Grandeur: 34 à 46.

**Max Beauvais** *Châtelain*  
385 rue St-Jacques O.

"Le Magasin de Qualité pour Hommes"  
Arthur Poulin, président.

Nous ne sommes satisfaits que lorsque vous l'êtes vous-même.

VENTE ANNUELLE EN FRANCE: 15,000,000 de bouteilles

**TONIQUE — APERITIF — DIGESTIF**

Dans toutes les pharmacies

**LA QUINTONINE**

LE GRAND TONIQUE FRANÇAIS QUE L'ON PREND TOUTE L'ANNÉE

ÉCOUTEZ: C.R.C.M.—Lundi et vendredi, à 7 h. 45 p.m. C.H.L.P.—Mardi et jeudi, à 7 h. 45 p.m. C.K.A.C.—Mercredi, à 9 h. 45 p.m.

CALENDRIER

Demain : SAMEDI, 10 mai 1935. Saint Macaire, évêque et confesseur. Lever du soleil, 5 h. 25. Coucher du soleil, 6 h. 30. Lever de la lune, 4 h. 48. Coucher de la lune, 4 h. 22.

# LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

## La grève d'Oshawa

M. Woodworth demande que la Chambre des Communes étudie la situation — La police fédérale mise à la disposition de M. Hepburn

### La dénonciation du premier ministre ontarien

Ottawa, 9. (D.N.C.) — M. J.-S. Woodworth, leader de la C. C. F., a proposé l'ajournement du travail régulier de la Chambre pour étudier la situation ouvrière à Oshawa, où les ouvriers de l'industrie de l'automobile sont en grève. M. Woodworth a condamné l'attitude des autorités de l'industrie à Oshawa, qui s'efforcent d'empêcher l'organisation des ouvriers.

### La police fédérale

Ottawa, 9. (D.N.C.) — M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a répondu à M. Woodworth que le gouvernement fédéral avait mis un contingent de la Gendarmerie Royale à la disposition du gouvernement ontarien, à la demande de M. Mitchell Hepburn, en vue de maintenir l'ordre à Oshawa. M. Lapointe a déclaré que le gouvernement s'engageait à maintenir l'ordre et la paix.

### La grève se poursuit

Oshawa, 9. (C.P.) — La grève des quelque 3,700 employés de la "General Motors of Canada" se poursuit. Les grévistes font du picketage, mais tout s'est passé dans l'ordre jusqu'ici. Le premier ministre Hepburn avait dénoncé hier dans une déclaration publique le comité de l'organisation industrielle des agitateurs payés des États-Unis. Les chefs de la grève ont répondu hier soir en tenant une assemblée publique où M. Hepburn a été vivement pris à partie de même que la "General Motors", surtout par l'organisateur Thompson.

### Des lois sur le colportage et les chaînes de magasins

C'est ce qu'annoncent MM. Duplessis et Bilodeau en discutant le bill des Trois-Rivières

Québec, 9. (D. N. C.) — Le comité de ces bills privés a continué ce matin l'étude du bill de la ville des Trois-Rivières. Une discussion s'est élevée sur la question de la taxe d'eau. Aux Trois-Rivières, comme dans certaines autres municipalités, le propriétaire est responsable du paiement de la taxe d'eau, à défaut de quoi le locataire en soit responsable. M. Bona Dussault a fait valoir que dans certaines municipalités les propriétaires eux-mêmes ont demandé de tenir le propriétaire responsable afin d'éviter ce certain nombre de gens d'étudier cette taxe générale que payaient les autres. M. Carignan, de Lachine, répond que le service d'aqueduc est une marchandise que l'on vend aux consommateurs. Et si le consommateur refuse de la payer au vendeur, il n'y a pas de raison de tenir un autre responsable. De plus, tenir le propriétaire responsable serait l'inverse de ce qui se passe dans les villes où le locataire est responsable, car on n'imagine pas que le propriétaire, qui perd déjà son loyer, soit en même temps obligé de payer l'eau pour le chômeur qu'il abrite.

La discussion est assez longue sur ce point. Le premier ministre Duplessis se déclare en faveur de la clause qui libère le propriétaire qui n'est pas un consommateur. Aux Trois-Rivières, dit-il, par suite des exemptions de taxes sur 65 pour cent de la propriété imposable, le petit propriétaire est trop lourdement grevé, et le gouvernement et la ville doivent tout faire pour l'aider.

Il faut de plus, empêcher que la maison du propriétaire soit hypothéquée pour payer les dettes des autres. Je félicite le Conseil d'avoir présenté cette clause, et je demande au comité de l'adopter. Le comité prend fin et le comité adopte cette clause du bill. Sur la suggestion de M. Duplessis, on ajoute ensuite une clause qui permettrait à la ville d'aller jusqu'à 50 milles en dehors de ses limites pour faire des expropriations en matière d'aqueduc municipal.

### Colportage

On discute alors une clause sur le colportage. M. Bilodeau dit que le gouvernement est en train d'étudier ces amendements à la loi générale sur le colportage. Un comité formé des représentants des manufacturiers, de l'Union des Municipalités, et de diverses associations de commerçants est à l'étude de cette question.

L'on n'a pu s'entendre sur une formule générale, et on suggère de soumettre la question au prochain congrès de l'Union des Municipalités. "Il serait préférable d'attendre, dit M. Bilodeau, et de s'en tenir jusqu'alors aux dispositions de la charte et de la loi générale."

### Magasins à chaînes

Le comité adopte ce point de vue, et l'on passe à la question de la taxe sur les magasins à chaîne. M. Bilodeau fait observer que la clause, telle qu'elle est rédigée, permettrait de taxer les industries comme la Fonderie de l'Islet, la Fonderie Blanger, qui tombent parmi nos plus belles industries canadiennes-françaises et qu'il faut protéger.

M. Duplessis. — Le ministre de l'Industrie et du Commerce a raison de faire ses remarques. Tout le monde s'entend pour

## "O Canada, mon pays mes amours"

Ce sera le thème du défilé du 24 juin prochain

Le thème du défilé de la fête nationale des Canadiens français sera cette année : *O Canada, mon pays, mes amours*, titres de l'un de nos chants les plus populaires et par les paroles et par la musique. Comme les années passées, il y aura une vingtaine de chars allégoriques. Les réalisateurs des défilés de la Saint-Jean-Baptiste, MM. E.-Z. Massicotte, analyste et folkloriste; Jean-Baptiste Lagacé, artiste, professeur d'histoire de l'art, et Elzéar Ray, coordinateur et metteur au point, préparent des maquettes et légendes qui souligneront les grands anniversaires de l'année. Parmi ces anniversaires, il y a le 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Cavalieri de La Salle, commémorée avec éclat en Louisiane par une mission française et une mission canadienne; le 300<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Père Marquette, découvreur du Mississippi; surtout le centième anniversaire des Troubles de 1837. Selon une information sûre, il y aura quatre chars allégoriques consacrés aux héros de '37. Bien que le sujet ne se prête pas très bien à l'allégorie figurée des chars, les réalisateurs espèrent réussir à évoquer de façon frappante *l'Appel aux armes*, les *Chainses brisées*, etc.

On se souvient que l'an dernier, le défilé du 24 juin, consacré aux poètes disparus, a aligné des chars d'une haute qualité artistique. Les réalisateurs veulent faire le meilleur effort de cette année en collaboration avec les collaborateurs pour atteindre un degré de perfection aussi élevé.

### M. Paul-Emile Sénécal

A l'issue d'une longue séance du comité exécutif hier après-midi, M. Tailleur a annoncé que M. Paul-Emile Sénécal, comptable en chef du service des finances, a été promu au poste de premier assistant du directeur des finances. M. Tailleur a annoncé que le comité exécutif, poursuivant sa politique de promotion, a également au cours de la même séance adopté la liste des promotions déterminées par les deux promotions, celle de M. Laclaire Robert, en poste de directeur des finances, et celle de M. Sénécal au poste de premier assistant. Ces promotions intéressent une vingtaine de fonctionnaires employés dans ce département. M. Laitreuil devient chef de la comptabilité.

### Riposte au Dr Hamel

M. Duplessis. — Pour ceux-là qui n'ont pas étudié la politique avant ces dernières années et qui sont devenus savants tout d'un coup sans avoir étudié, je rappellerai que lorsque j'étais dans l'opposition, j'ai présenté une loi pour obtenir le vote secret dans les référendums. Le premier ministre ajoute que la loi n'a pas donné les résultats attendus. M. Duplessis. — Je ne savais pas qu'il y avait des courants électriques dans les habits. Il y a des électromagnétiques qui le prétendent. Le Dr Hamel. — Voilà la politesse du premier ministre. M. J.-D. Bégin, président du comité demande alors qu'on en revienne à l'étude du bill dont les dernières clauses sont alors adoptées, après quelques débats anodins sur les modalités.

### Le fonds de pension

Le comité approuve M. Duplessis, et on passe à la question du fonds de pension des employés municipaux. M. Duplessis déclare qu'il est juste que les vieux employés de la ville aient la garantie d'une pension pour leur vieillesse.

### Le moine Betty

Le premier ministre parle alors du moine Betty. "Le moine Betty, dit-il, s'est fait mourir par suite du travail qu'il a dû faire comme maire des Trois-Rivières. Il n'avait pas de salaire, alors que le maire actuel retire \$3,000 par année. Lorsque M. Betty est arrivé comme maire des Trois-Rivières, il avait de l'argent, mais quand il est mort, il n'avait plus un sou. Aux Trois-Rivières, on sait que, quelques heures avant sa mort, il déclara que personnellement il n'aurait pas emprunté de l'argent pour acheter de la nourriture pour la semaine. Je suis en faveur qu'on accorde une indemnité pour les serveurs qui seront morts au service du public. Il ne s'agit pas de voter un montant fabuleux, mais le Conseil pourra fiver l'indemnité. Je demande donc que l'on insère une clause pour autoriser le Conseil à accorder une pension, s'il le désire. Le comité accepte cette suggestion de M. Duplessis et greffe au bill un amendement en conséquence."

### Commutation de taxes

Le comité considère un article qui a trait à une commutation de taxes à la compagnie de gaz. Le Dr Hamel déclare que personnellement il s'oppose à toute commutation de taxes à des compagnies. M. Hermann Barrette dit que l'on veut instituer la concurrence et que la demande contenue dans cet article en fournit le moyen. "Je suis concité avec le programme que nous avons préché", ajoute-t-il. Le député de Québec-Centre dit au représentant de la compagnie qu'à Amos la ville avait le droit d'expropriation de la compagnie de gaz. Le Dr Hamel dit que si l'on veut lui faire expropriation aussi le service à gaz. M. Duplessis rétorque que l'on réglerait le cas d'Amos quand il se présentera, pour le moment que l'on s'occupe des Trois-Rivières. Pour sa part, il considère que deux ans, c'est trop long pour la durée de la commutation; il l'avoise cinq ans à condition que le règlement

## Vive altercation entre M. Duplessis et le Dr Hamel

Au comité des bills privés

Québec, 9. — Au comité des bills privés ce matin, lors de la discussion sur le bill des Trois-Rivières, M. Duplessis a dit, à un moment donné: M. Duplessis: Il est temps de dire carrément et franchement la vérité. Il y a des hommes qui font des conférences et qui disent ceci aux gens pour expliquer des taux: un kilowatt à \$20 sous pendant 24 heures, ça fait \$240; à sept jours par semaine, cela fait \$1,680; et à 52 semaines par année, cela fait \$873.00 par année. C'est comme quelqu'un qui raisonnerait ainsi: un dentiste charge une piastre pour arracher une dent; il arrache une dent en deux minutes; il arrache donc 30 dents par heure; vingt-quatre fois trente dents par jour, à une piastre la dent; sept fois vingt-quatre fois trente dents par jour par semaine; et cinquante fois, trente dents par année. On dirait de gens qui tiennent des raisonnements semblables qu'ils ne sont pas sérieux. Ici, nous voulons protéger la petite propriété pour encourager l'ouvrier à avoir de la propriété, car la petite propriété, c'est la garantie de l'ordre, de la paix et du progrès, c'est le grand rempart effectif contre le communisme. Nous ne tolérerons pas les entreprises de ceux qui veulent ruiner les petits propriétaires sous le prétexte fallacieux d'atteindre les gros. Il ne faut pas oublier que dans le domaine de l'industrie électrique pour fin domestique, ça représente une moyenne de \$1.44 par mois pour chaque consommateur, soit \$18 par année. Quand même on donnerait l'électricité pour rien, on ne prendrait pas que c'est avec cela que l'on va régler tous les problèmes et que c'est avec \$18 que l'ouvrier va vivre. Nous allons procéder dans tous les domaines avec méthode, avec justice et avec jugement. Mais nous n'endurons pas que celui qui emprunte fasse porter la dette sur la propriété du voisin. Ici, nous voulons protéger la petite propriété des obligations qui lui sont imposées par le voisin tout simplement parce que c'est ce dernier qui offre les garanties. La situation de la petite propriété dans notre province est devenue intolérable dans certains milieux. A Montréal, par exemple, la propriété est concentrée entre les mains de 18 pour cent de la population contre 70 pour cent à Toronto. Nous allons prendre les moyens pour diffuser la petite propriété et nous avons déjà commencé. Nous avons mis de côté une loi qui obligerait les municipalités à vendre les propriétés grevées de plus de deux ans de taxes municipales; nous avons réduit à 5 pour cent le taux maximum d'intérêt que les municipalités peuvent imposer sur les arranges de taxes foncières. Nous allons permettre aux villes de consolider les arranges de taxes municipales et nous allons présenter des lois importantes pour aider les petits propriétaires.

On vient avec des arguments de démagogie et d'extrémisme mais drapés dans le prétendu manteau de la vertu, demander que les propriétaires, ceux qui se rebelleront contre le désastre, s'ils se refusent à payer pour des dépenses contractées malgré eux par d'autres qui ne seront pas appelés à garantir la dette. Le gouvernement actuel travaille et continue à obtenir des taux plus raisonnables à la population. C'est le premier ministre lui-même qui a fait venir les gens de la *Shawinigan* et qui leur a dit: "Vous allez commencer par donner à la ville de Québec les taxes que les experts de la ville ont jugées raisonnables." Et la *Shawinigan* a accepté sous le fouet d'aujourd'hui et demain, le premier ministre. J'ai alors dit au ministre: "Les terres et forêts du territoire. C'est une chose qui relève de votre département et je vous en donne le mérite." Ainsi nous avons obtenu une réduction de plus de cent mille piastres. Mais les prétendants champions, ceux qui se croient la science infuse, qui vont perdre leur dépôt dans la Beauce, qui disaient: "nous demanderons les taxes fixées par les experts de la ville" ont répondu alors qu'ils voulaient d'autres taxes. Nous allons prendre les moyens raisonnables dans toute la province, mais le gouvernement ne s'en laissera pas imposer par de faux patriotes qui ne font du patriotisme que pour des raisons de petite politique.

### Le Québec Power

M. Gagnon. — Je crois qu'il est bon de prendre ses responsabilités tout de suite. Le député de Québec-Centre veut préparer sa campagne pour l'expropriation de Québec Power, et faire voter les lois pour l'expropriation par la ville. Il y a un principe général dans nos lois, c'est que la propriété immobilière est responsable des dettes des municipalités, et nous n'allons pas permettre que ceux qui n'ont pas de responsabilité financière aillent mettre des dettes sur le dos de ceux qui garantissent la dette, malgré eux.

### Point d'ordre de M. Duplessis

M. Duplessis. — Je soulève un point d'ordre. M. le président. Celui qui parle de personnalités est allé dans la campagne tout récemment pour injurier personnellement, et il est allé jusqu'à dire que j'étais un lâche. Il a dit ces choses ailleurs, toujours loin de la Chambre, car il n'est pas capable, il n'a pas le courage de répéter ces accusations ici. On m'a même traité de Judas! M. Hamel. — Ce que j'ai dit en dehors, je n'ai pas peur de le répéter n'importe où, mais j'ai dit des choses qui sont contre les règlements parlementaires, et au Parlement, je veux me conduire en parlementaire. M. Duplessis. — Répétez vos accusations ici. N'ayez donc pas peur. Quand un homme qui prétend avoir le monopole de l'honnêteté et de la vertu vient dire lui-même qu'il a fait des déclarations qu'il n'ose pas répéter ici, il se qualifie lui-même!

### Le bill de Montréal

Le conseil municipal étudiera cet après-midi le projet de bill de Montréal adopté par sa commission de législation. Plusieurs motions, qui n'ont pas été discutées par la commission, seront soumises au conseil, notamment une de M. Bray pour désavouer d'avance toutes les propositions qui seraient faites à Québec sans avoir d'abord été soumises au conseil; cette motion attendrait le maire qui a annoncé qu'il demanderait des pouvoirs à Québec sans soumettre d'abord sa demande au conseil.

## Tension entre l'Italie et la France

Blum rappelle à l'Italie que la France demande avec insistance le rapatriement des volontaires étrangers combattant en Espagne

Ce que dit le "Figaro"

Paris, 9. (S.P.A.) — Le président du Conseil, M. Blum, a rappelé à l'Italie que la France demande avec insistance le rapatriement des volontaires étrangers combattant en Espagne. Il a dit que l'attitude du gouvernement qu'il dirige dément les accusations d'intervention en Espagne lancées contre la France, en Italie. Des personnages officiels ont déjà dit que les accusations en question constituait une manoeuvre pour détourner l'attention de la présence d'Italiens en Espagne. La présidence du Conseil on dit qu'il est facile de deviner les motifs de ces accusations, qui sont — ajoute-t-on — d'une fausseté manifeste. Le secrétaire du parti fasciste, M. Achille Starace, a refusé des passaports à une équipe italienne de joueurs de ballon qui devait retourner à Paris avec une équipe française. On considère cela comme un indice de tension entre l'Italie et la France. Paris, 9. (S.P.C.-Havas) — Le Figaro annonce que si Rome accuse formellement la France d'infringences à l'accord de la non-intervention en Espagne, Paris communiquera au comité de Londres chargé de veiller à la non-intervention un acablant dossier de violations de cet accord commises par l'Italie. Il ajoute que ce dossier est si complet qu'il justifierait la France d'exiger le rapatriement immédiat de tous les étrangers qui combattent en Espagne.

## La chasse et la pêche

Campagne d'éducation — Le parc suggéré par le député de Gatineau

Québec, 9. — (D.N.C.) — Le comité de la Chasse et de la Pêche, au cours d'une nouvelle séance tenue, ce matin, a pris connaissance d'un long mémoire présenté par un comité permanent pour la propagation d'intérêts propres à la conservation et à la préservation du gibier et du poisson et représentant 185 des 523 locataires de territoires de chasse et de pêche dans la province. Ce comité souligne l'importance capitale de réviser la législation actuelle concernant la chasse et la pêche, qu'il s'agit de la préservation d'un revenu qui a été pour la location de territoires de chasse et de pêche dans la province, de \$193,852.40 seulement pour l'année 1935. Aussi ce comité permanent vient-il à faire quelques recommandations en vue de la conservation du capital qui donne un tel revenu. Il recommande d'abord une vaste campagne d'éducation sur la conservation et la préservation des poissons, de la chasse et de l'eau, campagne d'éducation par la conférence, le radio, les articles dans les journaux, etc. On recommande aussi un inventaire complet et une classification des territoires giboyeux et poissonneux de la province, ainsi certains règlements qui protégeraient les locataires de territoires pour la pêche et pour la chasse que les braconniers considèrent trop facilement comme des usurpateurs. Enfin, le comité fait une foule de suggestions que le comité parlementaire de Chasse et de Pêche étudiera attentivement. Le comité a de nouveau entendu M. McQuigg qui veut faire créer un parc dans une région du nord qui couvre 200,000 milles mais que M. Geo. A. Auger, député de la Gatineau, considère comme peu propre à un parc national. M. Auger veut plutôt faire établir un parc national plus au sud dans une région qui servirait parfaitement les comtés de Papineau, de Gatineau, et de Labelle, entre les rivières de la Lièvre et la Gatineau. M. Auger plaide avec énergie en faveur de l'établissement de ce parc d'où découleraient de précieux avantages, non seulement pour les habitants de la région mais pour tout le nord de Montréal.

### Les rouges gagnent du terrain dans le secteur ouest de Madrid — Des blancs entrent dans la banlieue de Durango

A cinq milles au nord-ouest de Madrid, 9. (S.P.A.) — Des troupes rouges, instruites pour la guerre d'offensive, ont attaqué les assiégés du secteur ouest de la capitale, ce matin. Au début de l'après-midi, elles avaient gagné du terrain. Le combat continue. Hendaye (France), 9. (S.P.A.) — Un quartier général du Front blanc annonce qu'une colonne de l'armée blanche opérant dans les provinces basques est entrée dans la banlieue de Durango, ville qui est à seulement 16 milles de Bilbao, siège du gouvernement de ces provinces. Perpignan, 9. (S. P. A.) — Deux avions blancs ont bombardé ce matin Port-Bou, petite ville qui est près de la frontière franco-espagnole. Leurs projectiles — huit en tout — ont fait au moins un blessé et rompu une ligne ferroviaire reliant l'Espagne et la France. Des informations "gouvernementales" indiquent que de plus une église a été atteinte. Le bombardement terminé, les avions, après avoir survolé du territoire français, sont partis dans la direction de la Méditerranée. Peu après leur départ, on a commencé à réparer la ligne ferroviaire.

### Le bill de Montréal

Le conseil municipal étudiera cet après-midi le projet de bill de Montréal adopté par sa commission de législation. Plusieurs motions, qui n'ont pas été discutées par la commission, seront soumises au conseil, notamment une de M. Bray pour désavouer d'avance toutes les propositions qui seraient faites à Québec sans avoir d'abord été soumises au conseil; cette motion attendrait le maire qui a annoncé qu'il demanderait des pouvoirs à Québec sans soumettre d'abord sa demande au conseil.

## La Politique

M. Oscar Boulanger nommé à Paris

Ottawa, 8. — On apprend que M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse aux Communes, sera le représentant officiel du gouvernement canadien à l'Exposition de Paris. Il sera commissaire canadien à l'Exposition de 1937 et passera environ quatre mois dans la capitale française. On sait que M. Oscar Boulanger, qui représente la circonscription de Bellechasse depuis 1926, est l'un des membres les plus en vue de la députation ministérielle de la province de Québec. Il s'est particulièrement distingué par la part qu'il a prise à la défense des crédits militaires du gouvernement King et à la récente campagne électorale dans Bonaventure. A Saint-Hyacinthe M. Henri Borduas, ingénieur civil de cette ville, vient d'être nommé chef divisionnaire de la voirie provinciale à Saint-Hyacinthe, en remplacement de M. L.-A. Préfontaine, nommé ces derniers temps à la direction de l'outillage de la voirie. M. Beaudoin, qui a remplacé temporairement M. Préfontaine à Saint-Hyacinthe, a été assigné à Itherville. Le nouveau divisionnaire est un enfant de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme G.-P. Borduas. M. Joseph Archambault, de La Providence, a été nommé secrétaire-trésorier de cette municipalité et de la Commission scolaire de La Providence, en remplacement du notaire Horace Saint-Germain, nommé receveur de l'enregistrement pour le comté de Saint-Hyacinthe. M. J.-S. Beaudet, notaire, vient d'être nommé secrétaire-trésorier de la municipalité de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, en remplacement du notaire Saint-Germain. Questions de M. Delagrave Québec, 9. (D. N. C.) — M. Delagrave, député de Québec-Ouest, a posé plusieurs questions au feuillet. Il s'enquiert si le gouvernement a demandé des soumissions pour les travaux de voirie sur le chemin Québec-Charlesbourg, et le chemin de Champlain, exécutés en vertu de la loi du chômage, quel a été le coût des travaux, et si, en vertu de l'accord entre les gouvernements fédéral et provincial, on était obligé de demander des soumissions. M. Pouliot retire son bill Ottawa, 9. (D.N.C.) — La coutume suivie depuis plusieurs années de transférer les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale en d'autres services de l'administration fédérale, est actuellement à l'étude, a déclaré M. Ian MacKenzie, en réponse à une question de M. J.-F. Pouliot, libéral de Témiscouata. M. Pouliot a retiré son projet de loi décrétant l'abolition de cette pratique. Le Sénat retarderait la prorogation Ottawa, 9. (D.N.C.) — A moins que le Sénat ne cesse son opposition au bill de M. Norman Rogers, ministre du Travail, relatif aux coalitions et aux monopoles, le parlement ne pourra pas terminer ses travaux cette semaine. Ce sera une autre cause du retard de la prorogation. Au comité sénatorial de la banque et du commerce, le projet de loi est soumis à une analyse très serrée. Les sénateurs s'opposent surtout aux pouvoirs discrétionnaires dont jouira le commissaire de la loi contre les combineurs. Or, le principal intéressé dans l'affaire, le sénateur Webber, a suivi attentivement les débats, tant à la Chambre haute qu'au comité, sans prendre part à la discussion. Il ne s'est cependant pas départi d'un sourire entendu. Hier soir, M. Raoul Dandurand a annoncé que le gouvernement était prêt à siéger pendant une autre semaine afin de permettre au Sénat d'étudier le bill à fond. M. Arthur Meighan a déclaré que cela prendrait une semaine, en effet.

### Pour les institutrices

Soloire minimum de \$300 Québec, 9. — Le Dr Faquette présentera, ces jours-ci, un bill modifiant la loi de l'instruction publique. Le principal article de cette loi aura trait au salaire des institutrices. Le bill pourvoira au paiement d'un salaire minimum de \$300 pour les institutrices. Jusqu'ici, le gouvernement donnait un octroi aux commissions scolaires, mais cet octroi ne protégeait pas les institutrices en retour. A l'avenir, l'octroi sera augmenté, mais, en retour, les commissions scolaires devront payer le salaire minimum de \$300. Cette loi aura pour effet d'occuper un dollar de plus de la part du département du secrétaire provincial dirigé par M. Albini Paquette. Les autres amendements contenus dans le projet que présentera le Dr Faquette semblent devoir être moins importants que le premier.

### S. E. Mgr Trudel à Montréal

Son Excellence Mgr Trudel, P.B., vicaire apostolique de Tabora, en Afrique, est arrivé à Montréal ce matin pour quelques mois. Le Père Léopold Bélanger, P.B., de Montréal, du vicariat du Rwenzori ou est Mgr Lacourrière, l'accompagna; le Père Léopold Turgeon, du vicariat de Tabora, est arrivé avec Mgr Trudel et s'est installé immédiatement en route pour Lévis où est sa famille; le Père McCoy, des environs de Buckingham, venaient du vicariat de Navrongo, également venu d'Afrique, va aller rendre visite à sa famille. Mgr Trudel va passer quelques jours à Montréal; il ira dans sa famille à Mont-Rolland, séjournera dans les autres maisons des Pères Blancs. Il retournera en Afrique vers la mi-été. M. le maire Ferland et les échevins du nouveau conseil municipal de Verdun seront assermentés cet après-midi, à 4 heures, à l'hôtel de ville de Verdun.

### Le Sénat retarderait la prorogation

Ottawa, 9. (D.N.C.) — A moins que le Sénat ne cesse son opposition au bill de M. Norman Rogers, ministre du Travail, relatif aux coalitions et aux monopoles, le parlement ne pourra pas terminer ses travaux cette semaine. Ce sera une autre cause du retard de la prorogation. Au comité sénatorial de la banque et du commerce, le projet de loi est soumis à une analyse très serrée. Les sénateurs s'opposent surtout aux pouvoirs discrétionnaires dont jouira le commissaire de la loi contre les combineurs. Or, le principal intéressé dans l'affaire, le sénateur Webber, a suivi attentivement les débats, tant à la Chambre haute qu'au comité, sans prendre part à la discussion. Il ne s'est cependant pas départi d'un sourire entendu. Hier soir, M. Raoul Dandurand a annoncé que le gouvernement était prêt à siéger pendant une autre semaine afin de permettre au Sénat d'étudier le bill à fond. M. Arthur Meighan a déclaré que cela prendrait une semaine, en effet.

### Pour les institutrices

Soloire minimum de \$300 Québec, 9. — Le Dr Faquette présentera, ces jours-ci, un bill modifiant la loi de l'instruction publique. Le principal article de cette loi aura trait au salaire des institutrices. Le bill pourvoira au paiement d'un salaire minimum de \$300 pour les institutrices. Jusqu'ici, le gouvernement donnait un octroi aux commissions scolaires, mais cet octroi ne protégeait pas les institutrices en retour. A l'avenir, l'octroi sera augmenté, mais, en retour, les commissions scolaires devront payer le salaire minimum de \$300. Cette loi aura pour effet d'occuper un dollar de plus de la part du département du secrétaire provincial dirigé par M. Albini Paquette. Les autres amendements contenus dans le projet que présentera le Dr Faquette semblent devoir être moins importants que le premier.

### S. E. Mgr Trudel à Montréal

Son Excellence Mgr Trudel, P.B., vicaire apostolique de Tabora, en Afrique, est arrivé à Montréal ce matin pour quelques mois. Le Père Léopold Bélanger, P.B., de Montréal, du vicariat du Rwenzori ou est Mgr Lacourrière, l'accompagna; le Père Léopold Turgeon, du vicariat de Tabora, est arrivé avec Mgr Trudel et s'est installé immédiatement en route pour Lévis où est sa famille; le Père McCoy, des environs de Buckingham, venaient du vicariat de Navrongo, également venu d'Afrique, va aller rendre visite à sa famille. Mgr Trudel va passer quelques jours à Montréal; il ira dans sa famille à Mont-Rolland, séjournera dans les autres maisons des Pères Blancs. Il retournera en Afrique vers la mi-été. M. le maire Ferland et les échevins du nouveau conseil municipal de Verdun seront assermentés cet après-midi, à 4 heures, à l'hôtel de ville de Verdun.

### Le Sénat retarderait la prorogation

Ottawa, 9. (D.N.C.) — A moins que le Sénat ne cesse son opposition au bill de M. Norman Rogers, ministre du Travail, relatif aux coalitions et aux monopoles, le parlement ne pourra pas terminer ses travaux cette semaine. Ce sera une autre cause du retard de la prorogation. Au comité sénatorial de la banque et du commerce, le projet de loi est soumis à une analyse très serrée. Les sénateurs s'opposent surtout aux pouvoirs discrétionnaires dont jouira le commissaire de la loi contre les combineurs. Or, le principal intéressé dans l'affaire, le sénateur Webber, a suivi attentivement les débats, tant à la Chambre haute qu'au comité, sans prendre part à la discussion. Il ne s'est cependant pas départi d'un sourire entendu. Hier soir, M. Raoul Dandurand a annoncé que le gouvernement était prêt à siéger pendant une autre semaine afin de permettre au Sénat d'étudier le bill à fond. M. Arthur Meighan a déclaré que cela prendrait une semaine, en effet.

### Pour les institutrices

Soloire minimum de \$300 Québec, 9. — Le Dr Faquette présentera, ces jours-ci, un bill modifiant la loi de l'instruction publique. Le principal article de cette loi aura trait au salaire des institutrices. Le bill pourvoira au paiement d'un salaire minimum de \$300 pour les institutrices. Jusqu'ici, le gouvernement donnait un octroi aux commissions scolaires, mais cet octroi ne protégeait pas les institutrices en retour. A l'avenir, l'octroi sera augmenté, mais, en retour, les commissions scolaires devront payer le salaire minimum de \$300. Cette loi aura pour effet d'occuper un dollar de plus de la part du département du secrétaire provincial dirigé par M. Albini Paquette. Les autres amendements contenus dans le projet que présentera le Dr Faquette semblent devoir être moins importants que le premier.

### S. E. Mgr Trudel à Montréal

Son Excellence Mgr Trudel, P.B., vicaire apostolique de Tabora, en Afrique, est arrivé à Montréal ce matin pour quelques mois. Le Père Léopold Bélanger, P.B., de Montréal, du vicariat du Rwenzori ou est Mgr Lacourrière, l'accompagna; le Père Léopold Turgeon, du vicariat de Tabora, est arrivé avec Mgr Trudel et s'est installé immédiatement en route pour Lévis où est sa famille; le Père McCoy, des environs de Buckingham, venaient du vicariat de Navrongo, également venu d'Afrique, va aller rendre visite à sa famille. Mgr Trudel va passer quelques jours à Montréal; il ira dans sa famille à Mont-Rolland, séjournera dans les autres maisons des Pères Blancs. Il retournera en Afrique vers la mi-été. M. le maire Ferland et les échevins du nouveau conseil municipal de Verdun seront assermentés cet après-midi, à 4 heures, à l'hôtel de ville de Verdun.

# Les critiques de M. Bercovitch sur le budget

### Le coût de l'emprunt de \$51 millions — On n'a pas demandé de soumissions — L'heureux temps du gouvernement libéral — La politique de bonnes routes — Déficit de \$37 millions — La dette va augmenter d'au moins \$35 millions en plus d'une augmentation de \$41 millions déjà effectuée sous le présent gouvernement — Cela veut dire des augmentations de taxes et tous les gouvernements en sont arrivés à un point de saturation en matière de taxes — Vivre dans la limite de ses moyens

M. le président, qu'il me soit permis tout d'abord, au nom de la loyale opposition de Sa Majesté, de m'associer avec plaisir et de tout mon cœur, aux sentiments de loyauté et de fidélité si bien exprimés par le trésorier de la province, à S. M. George VI. Et en même temps, qu'il nous soit permis de présenter nos hommages à Sa Majesté d'y ajouter nos prières à l'occasion du Couronnement et pour lui souhaiter un long et heureux règne, rempli de succès, sur les vastes territoires et les millions de personnes qui forment l'Empire Britannique.

Nous nous associons aussi avec le trésorier quand il félicite les proposeurs de l'Adresse et quand il vous offre à vous, Monsieur, ses compliments pour la manière digne et courtoise avec laquelle, M. le président, vous avez accepté le poste qui vous a été confié dans cette Chambre. J'espère qu'on me pardonnera si je ne puis m'empêcher de demander pourquoi, à propos de rien, on a cru nécessaire dans un discours du budget, de renouveler un engagement de fidélité et de loyauté envers le premier ministre, si peu de temps après son accession au pouvoir. Cela me rappelle les mots de Shakespeare quand il écrit: "Methinks the honorable gentleman protests too much."

Le trésorier demande qu'on lui pardonne le fait qu'il ne mentionne pas les années écoulées qui, dit-il, sont tellement odieuses à tous les esprits clairvoyants et bien-pensants. Sûrement, il ne doit pas parler de cette période, quand le parti au pouvoir donnait à cette province un surplus chaque année pendant 33 ans sur 39 ans, ou un surplus total, pour ces 33 ans, de \$36,500,000. Sûrement, il ne doit pas penser au temps où le taux de la taxe per capita dans cette province était moins élevé que partout ailleurs, à l'exception d'une province. Sûrement il ne doit pas penser à cette période pendant laquelle le pourcentage du revenu courant requis pour le service de la dette provinciale était moins élevé que celui de n'importe laquelle des huit autres provinces de la Confédération. Il ne doit pas non plus penser à ce temps où le gouvernement de la province de Québec était désigné dans toutes les provinces comme l'ancêtre maternelle du Dominion.

Quand le trésorier parle des dernières années comme d'années odieuses, il doit songer au temps triste, ennuyeux, désespérant où il s'éternisait dans les froides régions de l'Opposition. Oui, ce doit être là un temps odieux pour lui, si on le compare à la vie actuelle dont il jouit, mais c'est aussi un temps que la population de la province trouve de plus en plus odieux à mesure que les jours s'écoulent.

Je suis heureux d'apprendre que le trésorier de la province croit que la situation économique de la province de la population s'est améliorée, mais on ne doit pas perdre de vue que le gouvernement au pouvoir peut difficilement s'en approprier le crédit. Si l'honorable trésorier a raison, j'espère qu'il a raison, cette amélioration est due à l'amélioration des conditions économiques dans toute l'Amérique du Nord, et à la splendide politique de commerce du gouvernement libéral d'Ottawa qui profite à toutes les provinces du pays. Chacun des deux côtés de la Chambre se réjouira, j'en suis certain, d'apprendre que le gouvernement a décidé de donner aux chômeurs du travail utile et je suis certain que le trésorier se rappelle que c'est là, exactement, la politique décidée par le dernier gouvernement, juste avant qu'il laissât le pouvoir, au mois d'août 1936.

### Les bonnes routes

Nous sommes heureux d'apprendre aussi que le gouvernement se bonnes routes pour le peuple de la province. La construction des bonnes routes et l'amélioration des chemins ont toujours été la politique du parti libéral. Les gouvernements libéraux ont été les pionniers dans ce domaine. Parlant en mon nom personnel, j'espère que le présent gouvernement, aussitôt qu'il le pourra, étudiera le projet de construction d'une route à quatre voies, de Montréal à Québec et de Montréal à Ottawa.

De cette façon la métropole du Canada serait reliée aux deux capitales ce qui serait grandement de nature à maintenir et même à augmenter le tourisme, ce que chacun de nous désire ardemment. Le discours du budget ne donne à la Chambre qu'une vue à vol d'oiseau des opérations financières de la province pour les années fiscales — dont six mois au cours desquels le présent gouvernement a été au pouvoir.

Bien que les revenus ordinaires pour cette période aient augmenté de \$3,857,000 l'excédent des dépenses sur les revenus indiquent un déficit de \$1,315,000 pour ces six mois pendant lesquels la situation économique de 90% de la population est censée avoir augmenté. Et tout cela, malgré le crédit que réclame le gouvernement pour avoir mis en pratique les méthodes plus modernes de comptabilité, et pour avoir accéléré les perceptions des taxes par des moyens drastiques. On a seulement réussi par tous ces moyens à augmenter la perception des revenus, de treize pour cent.

### L'emprunt de \$51,000,000

J'aimerais maintenant dire un mot au sujet du coût, pour le peu-

de la province de l'emprunt de \$51,000,000. En réponse à une question que j'ai inscrite au feuillet de la dernière session, le premier ministre répondant pour le trésorier provincial, a dit que la somme nette recue par le gouvernement pour cet emprunt de \$51,000,000 s'élevait à \$50,375,000. Voir page 100, des procès-verbaux de la Chambre, deuxième session, 1936.

Donc il est exact de dire que l'emprunt, coûté à la province \$673,000. Le trésorier nous dit que le syndicat n'a reçu que \$357,000. Qu'est-il advenu de la différence? Le gouvernement ne nous l'a pas encore dit. Je ne voudrais pas être mal interprété, et je ne suggère pas pour un instant que le gouvernement ne peut donner une explication convenable. Je note seulement le fait qu'aucune explication ne nous a été donnée jusqu'ici par le trésorier pour expliquer cette différence entre les chiffres fournis par le premier ministre et ceux du trésorier. De toute façon, si les chiffres tels que donnés par le premier ministre en réponse à ma question, sont exacts, le coût de l'emprunt a été de beaucoup supérieur à \$0.70 par cent dollars.

Le trésorier dit que l'émission de cet emprunt a été le plus grand succès financier dans la province de Québec et même dans tout le Canada. Je lui dirai que ce ne fut qu'un succès. Toute personne possédant des connaissances élémentaires en économie, sait que l'argent est une denrée au même titre que le blé, le beurre, les oeufs, le fromage, etc. et que le prix de l'argent est en proportion pour une grande partie de l'offre et de la demande. Si y a plus d'argent disponible que n'en demandent les emprunteurs, le taux d'intérêt diminue d'autant. Si par contre il y a une demande plus forte, les prêteurs exigent naturellement un taux plus élevé.

Voilà le long et le court de toute cette histoire. En d'autres termes, si le gouvernement A emprunte pour deux ans à 2 1/2% en 1935, et que le gouvernement B emprunte à 1% en 1936, le gouvernement B n'a pas nécessairement à se vanter d'avoir obtenu un meilleur taux. Le fait est, tout simplement, que c'est le marché de l'argent qui dicte le taux auquel un gouvernement emprunte et le prêteur, pas plus que l'emprunteur, ne peut contrôler le marché.

### Pas de soumissions

Certes, il est vrai que Québec a emprunté à un meilleur taux en 1936 qu'en 1935, mais cela était dû seulement au prix du marché. Il était inévitable qu'il en fût ainsi, simplement à cause des conditions du marché. Ma critique de toute la situation consiste dans le fait que le gouvernement n'a pas demandé de soumissions. Tout en admettant que l'argent a été emprunté à un taux convenable, rien n'indique qu'on n'aurait pu l'obtenir à un meilleur prix, étant donné que l'on n'a pas demandé de soumissions. Je suis convaincu que ce n'est qu'en demandant des soumissions qu'on peut s'assurer d'obtenir le meilleur prix.

Le trésorier dit qu'on s'est départi de la coutume si longtemps pratiquée par ses prédécesseurs, de présenter des estimés qui ne contiennent qu'une partie des dépenses de l'année trompant ainsi la Chambre et le public en général. Il donne l'exemple suivant:

Prévisions pour l'exercice terminé le 30 juin 1936	\$36,877,393.26
Dépenses pour le même exercice	\$65,970,076.44

Donc, dit le trésorier, les dépenses de l'ancien gouvernement excédaient les revenus de \$30,092,683.18. Je ne dirai pas que le trésorier présente les faits dans le but de tromper la Chambre et le public en général, mais je puis dire en toute honnêteté que cette déclaration n'est pas conforme aux comptes publiés pour l'année 1936, car à la page 7 des comptes publics, on voit que les dépenses ordinaires se sont totalisées à \$40,000,589 pour 1936 alors que les revenus ordinaires étaient de \$38,666,000. Si dans cette déclaration, le trésorier voulait inclure les dépenses extraordinaires, et je ne sais pas si c'était son intention, il aurait dû en tout lieu le dire à la Chambre et il aurait dû présenter les détails pour permettre aux députés d'examiner ces chiffres.

Toutefois, les députés de cette Chambre et le peuple de la province s'intéressent davantage aux prévisions de l'année 1937-38, que dans des comparaisons qui ne veulent rien dire, et qui peuvent être fautes dans un but de zain politique.

### Déficit de \$37 millions

On nous dit que c'est le premier budget dont le gouvernement accepte la pleine responsabilité. Ce budget nous annonce que le premier gouvernement de l'Union nationale dans l'histoire de la province s'attend, à la fin de l'année fiscale, à un déficit qui se chiffre à la somme énorme de \$31,565,864, un déficit dont jamais on n'avait entendu parler jusqu'ici, depuis que cette province s'administre sous un gouvernement responsable. Et ce n'est pas tout.

Les chiffres communiqués par le trésorier ne sont pas complets, car il faudra y ajouter \$50,000,000 pour le crédit agricole voté à cette session; il faudra aussi y ajouter environ \$1,000,000 sans doute parce que nous n'avons pas les chiffres précis, pour les allocations aux mères nécessiteuses; il faudra de plus

ajouter une somme d'environ \$500,000 pour les pensions aux aveugles. Ces sommes, ajoutées au déficit admis que le gouvernement, atteignent la somme formidable de plus de \$37,865,000 comme déficit total pour la seule année fiscale de 1937-38.

Sans doute, on nous dira que le déficit est dû aux réformes sociales inaugurées par le gouvernement. A supposer que cela soit vrai, je me rappelle que dans plus d'un discours, le premier ministre a déclaré à la population de cette province qu'il serait en état de donner toutes les nouvelles lois sociales en pratiquant les économies qu'il devait effectuer et à même le supposé gaspillage de l'argent auquel il allait mettre fin.

Je ne puis m'empêcher de songer aux belles mesures si éloquentement exprimées par le trésorier lorsqu'il terminait son discours du budget de dernière session, c'est-à-dire il y a quelques mois à peine. M. Bercovitch cite alors les paroles de M. Fisher, où ce dernier déclare que c'est l'intention du gouvernement d'administrer dans la mesure de ses revenus, et où il dit que le devoir du gouvernement est non seulement d'équilibrer son budget, mais de vivre dans la limite de ses moyens.

M. Bercovitch continue: "Il n'a pas fallu longtemps, à peine un mois, au trésorier pour oublier tous ses beaux sentiments et ses belles résolutions, et je suis sûr que toute la population de la province se demande pourquoi.

### Où prendra-t-on l'argent

Où allons-nous prendre tout l'argent additionnel voulu pour faire ces dépenses extraordinaires? Cela ne peut venir par les revenus ordinaires, le trésorier nous en a convaincus. La seule alternative est donc d'emprunter un autre \$38,000,000, ce qui augmentera d'autant la dette. Comme le paiement des intérêts à l'heure actuelle absorbe presque 25 p.c. de la somme totale de nos revenus, et à l'allure où va le gouvernement, il est inévitable qu'il faudra bientôt imposer de nouvelles taxes sur la population de cette province.

Les gouvernements, pas plus que les individus, ne peuvent continuer à vivre seulement avec des emprunts. Tôt ou tard, le jour viendra où il faudra payer. Et je crois de mon devoir de faire observer que depuis 1887 jusqu'à 1936, lorsque le gouvernement libéral a perdu le pouvoir, la dette de la province n'a augmenté que dans la proportion de \$2 millions et quart par année, alors que pour la seule année fiscale 1937-38 la dette aura augmenté d'au moins \$35,000,000, sans compter les \$51,000,000 empruntés quelques jours après l'entrée au pouvoir du nouveau gouvernement, et dont \$41,000,000 ont été ajoutés à la dette fondée par le présent trésorier provincial, suivant le discours du budget de mois d'octobre dernier.

Dans mon humble opinion, nous en sommes arrivés à un point de saturation pour tous les gouvernements dans le domaine des taxes. La population de ce pays, il convient de l'en féliciter, a toujours été prête à payer plus qu'une part raisonnable de son salaire et de son revenu pour l'administration des affaires publiques. Mais il y a toujours une limite à la capacité de payer du public. Cette limite a été atteinte et on ne pourra imposer de nouvelles taxes sans causer des ennuis très graves. J'invoite donc le trésorier à revenir aux opinions qu'il exprimait dans son discours de la dernière session, c'est-à-dire d'administrer la province de façon à ce qu'elle puisse vivre dans la limite de ses moyens. Tout autre moyen signifierait le désastre pour la population de la province.

### Société St-Jean-Baptiste

Encouragez l'Oeuvre du livre et du disque français — Elle tend à développer le goût de la lecture française

Qui d'entre vous, amis lecteurs, peut rester indifférent à l'appel des dirigeants de la Société de Saint-Jean-Baptiste en faveur de l'Oeuvre du livre et du disque français? N'êtes-vous pas surpris d'apprendre qu'un nombre considérable de vos compatriotes manquent de littérature française et entendent rarement des chants canadiens?

Vous êtes au courant de la cueillette de livres et de disques poursuivie cette semaine, par les membres des comités régionaux et des sections provinciales de la Société sous la direction du Conseil général.

Vous n'ignorez pas qu'en donnant des livres et des disques vous fournirez un aliment intellectuel à ceux qui n'ont pas d'autre moyen de s'en procurer.

Vous aiderez aussi une Oeuvre qui a pour but d'inculquer le goût de la bonne et saine lecture et de la belle chanson canadienne non seulement chez les Canadiens français des endroits éloignés, mais encore chez ceux de nos concitoyens de langue française, français d'origine et de magazines anglais. Combien de ces agents déformateurs de l'esprit français sont attendus avec impatience, chaque semaine ou chaque mois, par des lecteurs qui n'ont cure des ouvrages canadiens et de toute littérature française.

## EXPOSITION INTERNATIONALE

# PARIS 1937

MAI-NOVEMBRE 1937

Nombreuses manifestations artistiques, scientifiques, littéraires et sportives

Renseignements: Cico de Navigation, Agences de Voyage et Comité de propagande, 535 avenue Viger, Montréal.

# FACTEURS

qui caractérisent une grande flotte transatlantique



Le premier service transatlantique régulier et continu depuis l'inauguration en 1920.

La plus grande flotte atlantique.

Attention et service personnels à bord et à terre.

Le plus rapide des paquebots—R.M.S. "Queen Mary"

Quinze années durant, la Cunard White Star a plus transporté de voyageurs que toute autre ligne.

Le "Queen Mary" est la réalisation de l'idéal du fondateur—Samuel Cunard d'Halifax—et de tous ses successeurs à la Direction, mais en définitive, c'est le service personnel et attentif qui a été le principal facteur de tout un siècle de progrès continus.

A bord des grands paquebots—faisant la navette entre Montréal et l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la France—le voyageur est particulièrement frappé par la promptitude du personnel à répondre fidèlement et discrètement à ses moindres désirs. Même nos bureaux et représentants sont imbus de cet esprit de collaboration attentive.

# CUNARD WHITE STAR LIMITED

230 rue de l'Hôpital (MA. 5651) ou 1312 ouest, rue Sherbrooke (PL. 6355), Montréal

Voyez votre représentant local

semble avec les vôtres, seront distribués à bon escient, par la Société de Saint-Jean-Baptiste, en vue de répandre et de faire aimer de plus en plus la lecture française. Si vous ne pouvez collaborer à l'Oeuvre cette semaine, vous avez la liberté de le faire en tout temps. Vous n'avez qu'à téléphoner à Plateau 1131. Le Secrétaire général de la Société enverra chercher tout ce que vous distribuerez à l'Oeuvre du livre et du disque français.

### Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Mardi le 13 avril à 8 h. 30 p.m., aura lieu à l'église St-Georges, rue Bernard angle St-Urbain, un concert sacré et profane par la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois de la Nativité d'Hochebourg. Les Petits Chanteurs en grand costume s'exécuteront du sanctuaire même de l'église. Aucun billet en vente, mais chacun paie sa place à l'église pendant le concert.

### Parc de la Gatineau

Québec, 9 (D.N.C.) — Au cours d'une nouvelle séance tenue hier matin sous la présidence de M. Onésime Gagnon, le comité spécial de Chasse et de Pêche a entendu les suggestions très élaborées de M. J. C. McQuaig, de Hull, secrétaire d'une organisation de sports, qui, au nom des membres très nombreux de cette association, suggère la création d'un parc national dans la région de la Gatineau. La zone qu'il décrit pour servir à ce parc est située au nord de la Gatineau et au sud de l'Abitibi. Elle mesure 1500 milles carrés de superficie et serait, d'après M. McQuaig, très propre à l'objet qu'il suggère. Il donne une foule de détails sur l'organisation de ce territoire qui deviendrait une vas-

### Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

M. LABRECQUE, I.C. J. CAILLIOL, I.C. G. J. PAPELLE, I.C. ARPENTEURS-GEOMETRES

### P.-A. Gagnon

Comptable Agréé Chartered Accountant

Immeuble des Tramways 159 OUEST, RUE CRAIG

Tél. Harbour 5990

### Léon-A. Hurtubise

C.P.A. Comptable public licencié

60 St-Jacques O. - Montréal

### LaRUE & TRUDEL

Comptables Agréés Chartered Accountants

J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A. A. Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A. Maurice Boudreau, C.A. Jacques LaRue, C.A. Paul Roussin, C.A. Lucien P. Bélier, C.A. Dollard Hoyt, C.A. Roland Chagnon, C.A. Paul-E. Brunet, C.A. R.-A. Rousseau, C.A.

Montréal - Québec

### CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES Underwood, Remington, Royal Standard et portatifs. Clavatures et Duplication - Service et accessoires.

N. MARTINEAU & FILS

1019 rue Bleury MA. 2545

### TYPEWRITERS

Toutes marques: neufs ou reconstruits.

Location et réparation

TYPEWRITERS & APPLIANCE CO. LTD

750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237

(Entre les rues Craig et St-Jacques)

E. D. TWITE, Gérant général.

### COURTIERS

Chs-Geo. Beausoleil

Licencié en sciences commerciales Directeur-gérant

BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL

Placement et spéculation

477, St-François-Xavier

Montréal - Harbour 3276

### ENCADREURS

Wisintainer & Fils

306 BOUL. ST-LAURENT

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Mouleurs - Cadres - Miroirs Réparation de cadres et miroirs

L.A.N.C. 2264

### EXTERMINATEURS FUMIGATEURS

New Methods Eng.

MAITRES FUMIGATEURS

ROUTE DE DESINFECTIO

Voiture et Bureaux

1227 St-Jacques O. - Bélair 1984

### PROFESSEURS

René Savoie, I.C., I.E.

Bachelier de arts et sciences appliquées

Cours classique, commercial, leçons privées - Brevets.

1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

### PATISSIER

Wellington 3211

Pâtisseries Françaises assorties

Pâtisserie E. Gougeon

491 ST-JACQUES

Spécialité: Soirs aux banquets, mariages, parties sociales, à domicile.

28-7-37

### REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

### REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

### REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

### REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

### REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

### REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

### REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

# LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

## La vraie joie

La vraie joie, c'est celle que l'on trouve au soir des journées fécondes.

Où pour apporter à Dieu l'offrande de ses mains pleines.

On a donné, tout au long des heures, beaucoup de soi-même, avec beaucoup d'amour...

C'est celle que l'on goûte, quand après les jours sombres et lourds, Après les jours de souffrance et d'angoisse.

On sent de nouveau rayonner sur son âme, la divine clarté, Monter de son cœur le cantique de la paix...

Le cantique de l'Amour...

La vraie joie, c'est celle que l'on trouve, quand on peut, pour un moment, s'isoler du tourbillon, où sans vivre on existe.

Pour plonger son esprit las et son énergie fatiguée dans un silence fécond,

Pour refaire son courage à la source d'eau vive...

La vraie joie n'est pas ce pauvre plaisir, cette vaine gloire, cette phéomériserie qui nous effleure un moment.

Elle est un état d'âme... un état d'âme heureux...

Une parcelle d'infini... Quelque chose d'éternel et de divin.

Elle est à la fois un repos et un appel...

Un appel à monter vers un idéal toujours plus lumineux.

La vraie joie est une certitude qui nous fait plus allégres...

Une présence qui illumine notre âme.

Elle est une force qui soulève notre âme...

Une harmonie qui la fait vibrer...

La vraie joie est pour soi, une lumière.

Pour autrui, un rayonnement...

La vraie joie s'achète... elle se gagne.

Elle suit l'abandon total à la règle Volonté.

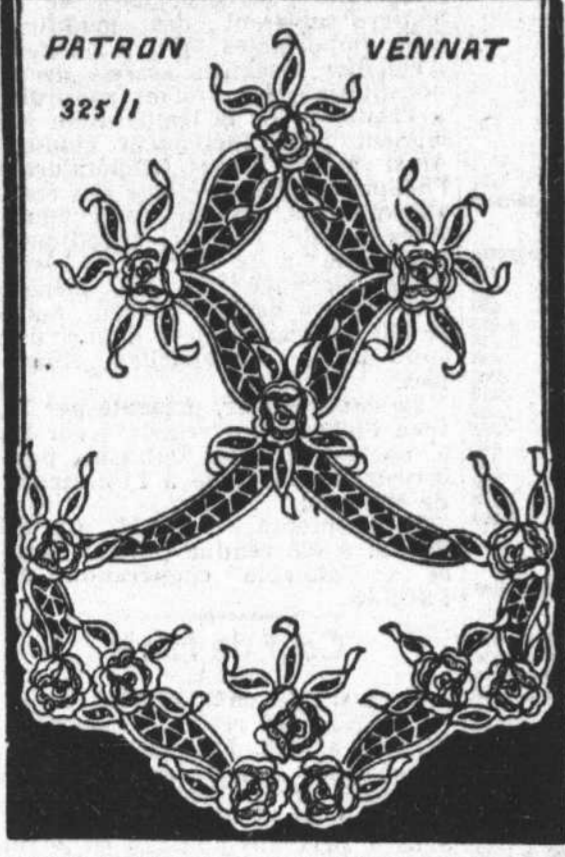
L'acceptation souriante de l'humilité et du quotidien.

Elle récompense le sacrifice obscur.

Une confiance quand même... L'action malgré tout.

Clair SAGUAY.

## NOTRE PATRON DE LA SEMAINE



PATRON VENNAT 325/1

325/1 — Rideau de porte en broderie Romaine, superbe modèle au point de boutonnière. Demandez l'initiale que vous désirez.

Patron à tracer 35c, perforé 75c, au fer chaud 50c. Entrepé 20 x 40 pcs sur meilleur coton fini toile, 95c; sur superbe toile blanche ou hultre, \$1.50. Coton à broder, 45c.

Circulaire de baptême, 5c; circulaire religieuse, 5c; circulaire de nappes, 5c. Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique, 12c seulement par an.

## Les nouvelles féminines

**A l'Ecole d'Action Sociale**

Samedi 10 avril, à l'Institut Pédagogique, 4873 avenue Westmount:

A 1h. 30: M. Valmore Gratton, statistiques.

A 2h. 30: Me L.-J. Barcelo, membre du Barreau de Montréal, la législation sociale.

A 3h. 30: M. Esdras Minville, histoire économique.

## La Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie

La réunion mensuelle des Gardes d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie aura lieu, comme à l'ordinaire, le deuxième dimanche du mois (11 avril), à l'issue des Vêpres chantées à 3h. p.m., dans la chapelle des religieuses du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke.

Tous les fidèles et particulièrement les associés y sont cordialement invités.

## L'Assemblée annuelle de l'Aide aux enfants infirmes

L'Assemblée annuelle de l'Aide aux Enfants infirmes aura lieu au bureau de l'Association, 4555, chemin Reine-Marie, le lundi, 12 avril 1937, à 4h. de l'après-midi, sous la présidence de M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal.

Toutes les marraines, patronnes et amies de l'oeuvre sont bien sincèrement invitées à assister à cette séance, au cours de laquelle lecture sera donnée des rapports annuels de l'oeuvre.

## Récollecion mensuelle

Dimanche, 11 avril, à 8h. 30, Récollecion mensuelle au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal, ouest, Outremont.

## Ecole d'hygiène sociale appliquée

La souscription en faveur de l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée de l'Université de Montréal s'est terminée mercredi 7 avril courant et a été couronnée du plus franc succès. Une partie de cartes organisée par le Comité des dames patronnesses avait réuni plusieurs centaines de dévouées collaboratrices sous la distinguée présidence de la Mairesse de Montréal, Madame Adhémar Raynault. L'automobile offerte par l'Association des Graduées de l'Ecole a été gagnée par M. Joseph Piché, 7191 rue Berri, Montréal.

## Cercle de colonisation

Le Cercle de Colonisation veut une restauration sociale. Pour y travailler, il faut connaître le mal de la société. C'est pourquoi aucun moyen de se renseigner sur ce sujet ne doit être négligé. Les membres et leurs amies sont donc invités à se rendre dimanche après-midi, 11 avril, à 2h., au sous-sol de l'église Saint-Irénée, 3030 rue Delisle, coin Atwater, Saint-Henri, pour assister à une assemblée anti-communiste qui promet d'être fort intéressante. Le R. P. Archange, O.F.M., y parlera. Entrée libre.

## Cuisine différente

La maitresse de maison préfère ordinairement une cuisine qui soit différente de celle de ses amies. Elle aime que ce coin de la maison soit plus original, plus individuel. Enfin, elle souhaite généra-

lement que l'aspect de sa cuisine soit autre chose qu'une simple combinaison de rouge et de blanc, de bleu et de jaune, ou encore de brun et de rose.

Un jour, une maitresse de maison, qui avait entrepris de restaurer sa demeure, eut une idée merveilleuse.

Les murs avaient été originellement recouverts de papier-tenture, et le plancher, d'un genre de carton approprié, très épais. Cette cuisine ne faisait pas partie du corps principal de l'habitation. Il s'agissait plutôt d'un appendice adossé au mur principal de la maison. Conséquemment, l'un des murs de la cuisine, le mur de la maison elle-même, était en briques.

En entrant dans cette propriété, la famille décida de se prévaloir du plan d'améliorations aux habitations afin d'obtenir l'argent dont elle avait besoin pour effectuer les réparations désirées.

Avec du chêne blanc, la maitresse de maison fit construire des armoires et des buffets. La disposition de ceux-ci était telle que l'on avait un peu l'impression de se trouver en face de murs formés de panneaux. On pouvait discerner une partie du mur, entre les armoires et les tiroirs intérieurs. Un joli papier-tenture de ton approprié le recouvrait; il ajoutait considérablement à l'attrait remarquable qui résultait de cette transformation.

Quant au plancher et au mur de briques, on les laissa tels qu'ils étaient avant cette rénovation. Dans un coin de la cuisine, on fit placer un autre buffet, et entre le mur et ce buffet, on réserva un petit espace pour le balai et les vadrouilles. On fit poser un nouvel évier, qui était complètement dissimulé parmi les armoires et les buffets de chêne. On remplaça la fenêtre, au-dessus de l'évier par une jolie croisée. Enfin, pour tout compléter, on fit installer un système d'éclairage central.

Et toutes ces améliorations furent effectuées, grâce au plan d'améliorations aux habitations.

(Commission nationale de placement.)

## "Le Petit Septuor" à l'Ecole Normale

Le "Petit Septuor de la Bonne Chanson" donnera ce soir, à 7 heures 30, à l'Ecole Normale (Congrégation Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest) son troisième concert annuel pour le personnel et les élèves de la maison, ainsi que pour les anciennes élèves et les membres du Cercle Marguerite-Lémoine.

Sans négliger son excellente oeuvre d'apostolat dans nos maisons d'enseignement, M. Blaquière a eu l'heureuse idée de poursuivre à la radio sa campagne en faveur de la bonne chanson entreprise il y a déjà quatre ans; de fait le Petit Septuor a donné à date pas moins de dix concerts à la radio dans les différents postes locaux.

## Tridium à l'Oratoire Saint-Joseph

Pour commémorer le troisième centenaire du Patronage de saint Joseph sur le Canada, les autorités de l'Oratoire ont décidé de préparer par un tridium la solennité du patronage. Ce tridium s'ouvrira jeudi prochain, le 15, et se clôturera, le 18, par une messe pontificale.

Au cours du tridium, il y aura sermon à la messe de 8h., à la cérémonie de 3h., ainsi qu'à celle du soir, à 8h. Le Père Albert Cousineau, C.S.C., supérieur de l'Oratoire, prêchera le soir, et le Père

## Pour les pauvres

Pensons l'abord aux nôtres!

La Société de Saint-Vincent de Paul invite ceux qui peuvent disposer de vêtements, meubles, etc., à s'adresser au président de la conférence de leur paroisse ou au "Grenier du Pauvre", 3436, avenue Hôtel-de-Ville, (Harbour 6443).

On passera les prendre et on en fera profiter les nôtres dont les besoins sont pressants et qui ont droit d'être les premiers servis.

La Société de Saint-Vincent de Paul.

## Amicale du Bon-Pasteur, Matane

Dimanche, le 4 avril, une soirée amicale, organisée par l'Amicale, au profit de ses oeuvres, réussissant en notre vaste salle paroissiale, une foule de plus de cinq cents personnes.

Deux pièces furent jouées, par un groupe de jeunes filles, sous l'habile direction de Mlle Irma Stevenson: "Le Miracle des Fuseaux", légende flamande du XVIe siècle, et "La Fille du Sonneur de Cloches", opérète en deux actes de Leroy-Billars.

A l'ouverture et aux entr'actes, un programme musical a été exécuté par Mlles Irma Stevenson, Ida Nazair, Jacqueline Levasseur, Fernande Pelletier et Michelle Desjardins.

M. l'abbé Adrien Gagnon voulut en nous donner le plaisir toujours suave de l'entendre, dans "La suite d'Erable" de Larriou, et, en appel, "Le Credo du Paysan".

Les actrices étaient: Mlles Marjorie et Jeannette Bernier, Denise Harest, Adéla Desrosiers, Simone Dupuis, Michèle Desjardins, Jeanne Ross, Gaby Labrie, Eliane Colth, Léonie Thibault, Fernande Pelletier, Lucienne Dionne, Thérèse Thibault, Emmeline Lavoie, Rita Martel, Rachel Charest et Bibiane Authier (4 ans).

Cordial merci des organisatrices, de la générosité toujours en éveil de leurs sympathiques co-paroissiens.

## Poli Liquide sans frottage "ÉLÉGANTE" pour PLANCHERS PRÉLARTS

en vente partout BEAVER PRODUCTS 4591a Papineau - Montréal

## Feuilleton du "Devoir"

# LE SECRET DU RÉGISSEUR

par Henry FRANZ

(Suite)

"Le misérable!" s'exclama Clotilde, ce pauvre abandonné qui, depuis vingt-trois ans, porte le poids de mensonge, qu'en aura-t-il fait? — Un bandit comme lui, peut-être, murmura Bertrand, sombre. Il parut réfléchir et reprit lentement:

"Vous faites bien d'accéder à ses genoux. Il faut à tout prix ravoir les lettres de Serquois et connaître nom et l'adresse de ce jeune homme qu'on nous dit être le fils de son frère. Sans s'en douter, François s'est montré d'une habileté très grande. Mieux vaut que vous et moi

restions dans l'ombre et paraissions ignorer. Quand ce bandit aura parlé, que nous aurons les lettres, nous ferons une enquête discrète sur le véritable François. S'il était pourtant impossible, vu ses antécédents, de l'avouer pour un des nôtres..."

M. de Malfreneuse interrompit: "Indigne ou malheureux? C'est possible, et je le crains. En ce cas, nous tâcherons d'assurer matériellement son sort, sans qu'il connaisse la vérité."

— Mais, objecta Clotilde, si ce Jolinot racontait?

— Il ne dira rien, et qui le croirait, d'ailleurs, puisque nous aurons

les lettres?... Non, ce jeune homme s'il n'en est pas digne, ne doit pas connaître son identité.

— C'est le plus sage, approuva Bertrand, et nous agissons selon notre droit strict. Mais espérons que cette douleur nous sera épargnée. Après tout, il peut être fort bien.

— Même en ce cas, il ne vaudra jamais François!, soupira la comtesse.

Les deux hommes pensaient de même, mais ne répondirent point.

"Parlons de Monique", à présent, dit Bertrand. Je voudrais lui cacher la vérité, mais puisque l'autre existe, impossible.

— De toutes façons, elle aurait su, mon enfant. François, vis-à-vis d'elle surtout, se refuse au silence.

— Et, naturellement, il veut lui rendre sa parole! s'écria Bertrand en haussant les épaules. Je l'aurais parié, et j'aurais comme lui. Ah! oui, le cher garçon est bien des nôtres."

Clotilde sourit: "Heureusement que nous sommes là pour le raisonner. Allons le trouver pour abréger l'angoisse que je devine."

Son geste retint le marquis sur son fauteuil.

"Mon père, pendant ce temps, parlez à Monique."

— Vous ne préférez pas attendre? — Ce serait inutile, peut-être imprudent. François croirait que nous craignons de lui apprendre, et ne souffrirait que plus. Parlez-lui, mais soyez rassuré sur sa décision. Elle pensera comme nous.

Elle sortit, suivie de son mari, pour aller retrouver le jeune homme dans sa chambre.

VII

A présent, ils avaient causé longuement, tenant chacun une des mains de François, assis entre eux. De toute leur volonté, ils s'appliquaient à le persuader qu'il resterait leur enfant de prédilection. Il les écoutait, délicieusement ému devant cette persistance de tendresse, et se reprochait d'avoir pu douter d'eux pendant quelques minutes.

Bertrand avait repris l'argument soutenu devant son père: "Notre seul regret est de n'avoir pas su en même temps que

lui. Tu serais ainsi plus sûr de nos sentiments pour toi. Tu dois me croire quand j'affirme qu'aujourd'hui comme hier, nous voyons en toi le fils chéri que le mariage nous donnera plus encore. Ton grand-père nous a dit que tu avais essayé de lui donner du "mon-sieur". J'espère que cette fantaisie-là ne va pas recommencer avec moi!"

Son affectation de courroux amena un demi-sourire sur les lèvres de François.

"Oh! non, mon oncle. Je vous avoue même qu'il m'en coûterait beaucoup. Mais il est un point sur lequel je ne puis vous obéir: je ne dois plus appeler Monique ma fiancée."

Bertrand affecta de rire: "Je l'attendais là! Mais en agissant ainsi, comprends-tu, cher enfant, que tu serais plus Malfreneuse à toi seul que tous mes aïeux ensemble! Cela regarde Monique, au reste. Tu ne doutes pas de ses sentiments? Ce serait une injure qu'elle ne mérite point."

Une rougeur empourpra le visage régulier:

"Je suis sûr de son amour, mais il ne faut pas, précisément à cause du nom... Il faut bien que je renonce à le porter, puisqu'il y a l'autre. Voulez-vous alors que tout le monde, dans votre milieu, vous reproche d'avoir encouragé votre fille à une mésalliance?"

— Voyons, mon petit. D'abord, nous ne savons pas si ce vrai François n'est point un imposteur.

— En ce cas, je vous promets que j'accepterais les nouveaux bienfaits dont votre bonté veut m'accabler. Je vous aime assez pour ne pas souffrir de tout votre devoir. Mais si ce jeune homme est bien le comte de Malfreneuse, je devrai bien redevenir Emile Serquois. Voyez-vous les bans ainsi publiés, le scandale de cette union de Monique avec un parent de votre régisseur?"

— Eh bien! s'obstina Clotilde, Claude était un honnête homme.

— Bien des gens ne penseraient pas ainsi. Ils croiraient qu'il a été complice, qu'il a voulu installer son parent à la place du vrai François, dont il connaissait l'existence. Vous n'avez enseigné que

tout droit impose des devoirs. Si vraiment vous me jugez digne de vous, vous justifierez cette opinion en refusant le mariage. Agir autrement, c'est me contraindre à un abaissement moral en accord avec ma nouvelle situation."

Accablé devant cette généreuse, mais impitoyable logique; Bertrand courba le front. Cruel enfant, qui avait trop noblement raison contre eux tous! Il se leva:

"Jamaïs tu n'as été plus des nôtres qu'en cette minute, dit-il tristement, et nous allons te perdre!"

— Bertrand, vous n'allez pas approuver cette folie?

— Dites, cet héroïsme. Hélas! Clotilde, je ne puis m'opposer à la volonté de François. Il dit vrai en parlant de devoir."

— Ah! s'écria la comtesse, quel malheur que ce mariage n'ait pas été célébré l'an dernier, lorsque nous avons reçu les dépenses demandées. Tu serais bien obligé d'accepter le fait accompli.

(A suivre)

"Semaine des Produits du Québec" chez EATON

Une semaine d'offres spéciales présentant des étalages et des démonstrations à tous les étages du Magasin.

Une de nos offres en vedette!

## PUPITRES de MERISIER FINI NOYER

Bas prix remarquable pour des pupitres aussi beaux et de cette qualité!

Dans chaque maison il devrait y avoir un pupitre. Voici l'occasion de vous en procurer un. Aussi bien construits, aussi commodes qu'ils sont jolis. Merisier fini noyer. Fabriqués à Montréal. Grands tiroirs! N'hésitez pas à venir choisir le vôtre samedi!

Spécial des Produits du Québec samedi **14.95**

Meubles, en cinqième.

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

La base d'une bonne santé!

DONNEZ une bonne partance à vos enfants en leur faisant manger, chaque jour, du Shredded Wheat avec du lait. C'est bon pour eux, car le Shredded Wheat est fait de blé entier canadien du plus grand choix, et il contient sous la forme la plus délicate et la plus digestible, les éléments de vitalité et de nutrition fournis par la nature et si nécessaires aux enfants qui profitent. Servez, chaque jour, du Shredded Wheat à toute la famille—it est tout cuit et prêt à manger.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. Niagara Falls - Canada

# SHREDDED WHEAT

FAIT AU CANADA - DE BLÉ CANADIEN

Ce journal est imprimé au No 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.







# Le traité de commerce entre le Canada et l'Allemagne

## Le député juif Factor proteste là-contre, sous prétexte qu'il ne convient pas à un pays comme le nôtre de transiger avec l'Allemagne qui a persécuté les Juifs et les non-aryens

### Le député de Toronto-Spadina n'a rien à dire contre la Russie

Ottawa, 9. (D.N.C.) — La Chambre des Communes a adopté en troisième lecture le bill relatif au traité de commerce passé récemment entre le Canada et l'Allemagne. Il est encore trop tôt pour juger des avantages du traité, a dit M. W. D. Euler, ministre du Commerce. Il a soutenu cependant que l'accord s'appuyait sur le principe d'une plus grande liberté d'échange. Déjà, en vertu du traité, nous avons une balance de commerce favorable avec l'Allemagne.

Le débat qui a eu lieu sur la question, a été marqué principalement par un grand discours de M. Sam Factor, député libéral et israélite de Toronto-Spadina. M. Factor a protesté énergiquement contre le traité, sous prétexte qu'il ne convenait pas à un pays comme le nôtre de transiger avec l'Allemagne, qui a persécuté les Juifs et les non-aryens. M. Factor a déclaré que l'on ne devait pas seulement penser aux profits, mais aux principes moraux et humains impliqués dans les transactions commerciales. Le discours de M. Factor eût pu être prononcé, avec autant de vigueur, contre la reprise de nos relations commerciales avec la Russie. M. Factor n'a rien à dire contre la Russie et pour cause.

M. Factor

Dès ses premières remarques, M. Sam Factor annonce qu'il se prononcera contre le deuxième article du bill. Le gouvernement allemand, dit-il, a cru bon d'accumuler les calomnies contre une race ancienne, universellement connue, la race juive. Il regrette de devoir se prononcer contre le bill. Son opposition est d'ailleurs inutile puisque le traité canado-allemand est en vigueur depuis le 15 novembre dernier. Il se peut même qu'il ne convienne pas d'introduire dans la discussion du projet de loi des considérations d'ordre sentimental. Le gouvernement compte qu'il retirera des avantages de l'accord commercial. Mais ne convient-il pas d'étudier de plus près les sources de profits que l'on espère retirer?

Depuis l'établissement de la dictature en Allemagne, on y a pris des mesures nettement néfastes pour la civilisation et hostiles à des milliers de non-aryens. Les lois divines et humaines sont la base de toute loi, dit M. Factor en une formule qui ne veut rien dire du tout; et quand un pays décide d'ignorer ces lois, il encourt la condamnation de toutes les nations démocratiques. Le député de Toronto-Spadina ne désire pas soulever les préjugés ethniques et religieux. C'est le fatalisme de la dictature allemande qui l'oblige à parler. S'il n'exprimait pas de fortes protestations, il serait indigne de sa race et il ne mériterait pas de se prévaloir de son titre de citoyen canadien. (L'attitude de M. Factor est une leçon de fierté à tous nos députés qui n'osent jamais soulever ce qu'ils appellent dédaigneusement la question de la race.)

Contre les Juifs

Le gouvernement allemand a sévi de façon inhumaine contre les Juifs. On a contraint des municipalités à prohiber la vente du lait aux enfants de parents non-aryens. Des milliers d'Allemands ont été emprisonnés pour l'unique raison qu'ils entretenaient des idées démocratiques. Non seulement les Juifs ont souffert persécution, mais les protestants et les catholiques ont aussi bien.

On a chassé les non-aryens de l'enseignement, des professions libérales, des services publics, de la finance, de l'industrie, du commerce. On les a appauvris. On leur a défendu d'entretenir des relations sociales avec les gens d'origine nordique. M. Factor n'invente pas ces faits. Il les tire du rapport soumis au secrétariat de la Ligue des Nations par M. James MacDonal, commissaire de l'assistance aux réfugiés juifs.

Ce ne sont pas des étrangers qui ont persécutés en Allemagne, mais les hommes dont les ancêtres habitaient le pays depuis 1,000 ans. Ils ont aidé à bâtir l'industrie et le commerce allemands; ils ont travaillé à parachever l'art et la culture allemands. Ils ont versé leur sang pour leur patrie pendant la grande Guerre. Des millions de personnes ne veulent plus avoir aucune relation avec un gouvernement qui brûle les livres, maintient des camps de concentration et emprisonne les gens qui ne pensent pas comme lui. En Canada et l'étranger, ils sont innombrables ceux qui refusent de commercer avec l'Allemagne naziste. Le tra-

## La politique fédérale

Un résumé de notre histoire parlementaire — Un essai de psychologie politique — Une analyse de la situation actuelle des partis fédéraux québécois — Une méthode d'action qui ne bouleverse rien et qui n'engage pas l'avenir

Ceux qui s'intéressent à la politique en général, et à la politique fédérale en particulier, trouveront tout cela dans la brochure de Pierre Vigeant, qui vient de paraître dans la collection du DOCUMENT:

POUR UN PARTI NATIONAL FEDERAL

La brochure (36 pages) est en vente au Service de Librairie du "Devoir" et dans les bonnes librairies de Montréal et de Québec aux prix suivants, payables avec la commande:

- L'unité ..... \$0.10
- La douzaine ..... \$1.00
- Pour 25 exemplaires ..... \$2.00
- Le cent (port en plus) ..... \$7.00

blable tourmente était celui de la prière: soulagement pour les âmes des héros et lien d'union fraternelle entre les vivants.

Cette pensée, tandis que la lueur de Lorette s'estompait maintenant de plus en plus derrière moi, a la valeur d'un stimulant. En regardant disparaître le faisceau lumineux, je me dis que plus nombreuses seraient les âmes en prière, et moins fréquentes deviendraient les discordes humaines.

De Profundis...  
(Signé) A. FICHEROLLE

## Faits divers

### Un voleur tue son compagnon

Vers 9 h., hier soir, deux voleurs abritaient leur automobile à l'arrière des entrepôts Stoy and Shop, 980 Outremont, en descendant avec tout un attirail de cambrioleurs, et entreprenaient de forcer les portes de la bâtisse dans le but évident de s'emparer de marchandises sans les faire peser sur les balances de cette compagnie et surtout sans les payer. L'agent Ball de la police du Canadian Pacific, de faction dans les alentours, intrigué par les menées louches des deux hommes, rejoignit leur voiture, et se saisit de l'un d'eux, avec lequel il lutta durant quelques secondes.

Le bandit qu'il avait pris, tira un revolver de sa poche et fit feu, croyant mettre le policier hors de combat. Mais ses quatre coups de feu atteignirent son complice à la tête et à l'abdomen. Celui-ci, un certain Philip Fletcher, 24 ans, 3721 De Bullion, voulut quand même s'enfuir et se traîna jusqu'à la

voie ferrée, sur une distance d'environ deux cents pieds, avant de succomber. Les policiers d'Outremont, de Montréal et de Westmount sont à la recherche du meurtrier, et croient avoir trouvé une bonne piste. Il habiterait l'est de la ville de Montréal et serait de nationalité anglaise.

### Georges Grenier sera pendu

Québec, 9. — (P.C.) — Le jury de la Cour d'Assises a trouvé Georges Grenier coupable du meurtre de sa femme, et le juge Lucien Cannon l'a condamné à être pendu. Le procureur de la Couronne a demandé au jury de rendre un verdict de meurtre, parce que l'accusé aurait délibérément causé la mort de sa femme afin d'hériter de propriétés qui lui appartenaient en propre.

### Choquette envoyé aux Assises

Gaétan Choquette, 20 ans, de Marieville, revenait hier matin devant le magistrat Desmarais pour subir son examen volontaire sur l'accusation du meurtre de Mme yve H. Brosseau, trouvée étranglée dans son lit, le matin du 23 mars. Le tribunal envoya le supposé assassin devant le jury de la Cour d'Assises, session de mai.

### L'incendie de la rue St-Sulpice

Mardi prochain va se tenir à la Cour des incendies, l'enquête sur les causes probables de l'incendie qui nécessita trois alarmes, qui détruisit une manufacture et un entrepôt et qui endommagea plusieurs constructions environnantes, notamment l'église Notre-Dame au cours de la nuit de dimanche à lundi dernier. On ignore encore les causes du désastre.

### Plusieurs cabarets vont perdre leur permis

Plusieurs cabarets et boîtes de nuit de l'ouest et de l'est de la ville vendraient des liqueurs alcooliques sans avoir obtenu de la Commission des Liqueurs d'autre permis que celui de la vente de la bière et du vin. Cinq d'entre eux ont actuellement perdu leur patente à cet effet, ayant déjà reçu l'avis officiel de la cancellation de leurs droits.

### Le mot "vétéran" est sacré

Dans une affaire de calendriers affichant faussement le mot "vétéran", le juge F. T. Enright a prononcé hier trois sentences suspendues contre les trois prévenus trouvés coupables d'avoir utilisé de telles abominables méthodes de vente.

### Ajournement du procès de J.-Maurice Rivierin

Québec, 9 (C.P.) — Le juge Laetare Roy a ajourné hier le procès de Jean-Maurice Rivierin, accusé de s'être parjuré à l'enquête sur la bagarre politique de l'Ange-Gardien.

Rivierin est l'ancien chauffeur de M. Frank Byrne, ancien député à l'Assemblée législative. La Couronne présentera son réquisitoire à la reprise du procès, lundi prochain. La défense, représentée par Me Mark Drouin, a présenté aujourd'hui son plaidoyer.

### Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

## Essayez le thé "SALADA"

# "SALADA"

### Orange Pekoe

### Nouveautés françaises

- LA FORTUNE DE LA FRANCE, par Jacques Bainville. Volume de 365 pages: 1.25.
- IMAGES D'EPINAL, par la Princesse Bibesco. Volume de 270 pages: 1.00.
- APPEL AU BON SENS, par le R. P. M.-S. Gillet. Volume de 320 pages: 1.00.
- SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE, (tome III), par Lucien Corpechot. Volume de 260 pages: 1.00.
- MUSSOLINI ET SON PEUPLE, par René Benjamin. Volume de 260 pages: 1.00.
- LE COMMUNISME ET LE CHRETIEN, par François Mauriac, R. P. Ducellion, Nicolas Berdiaeff, Alexandre Marc, Denis de Rougemont, Daniel-Rops. Volume de 265 pages: 0.90.
- L'AMOUR HUMAIN de l'enfance au mariage, par le R. P. François Charnot. Volume de 330 pages: 0.75.
- VIVRE, par M. M. Arami. Volume

Retrouvez votre énergie perdue avec le Tonique OZYMOPHOS pour les nerfs et la digestion.

de 250 pages, 40 héliogravures 0.75.  
**SUR LES GENOUX DE MAMAN**  
Compagnie de la Tour Girard. Volume de 155 pages: 0.40.  
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

### Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billeto émit pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones 881 et 3361.

## Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous ce titre rubrique:

### Réflexions d'un pèlerin en quittant Vimy

Avril nous ramène l'anniversaire des combats de Vimy. Et, plus près de nous par sa date, l'histoire plateau artesien nous reporte à celui du 26 juillet dernier, lors de la cérémonie du dévoilement en présence du Roi d'Angleterre et du Président Lebrun.

Vimy! ce nom évocateur, autour duquel viennent comme se grouper ceux moins illustres de tant de batailles canadiennes.

Colline à jamais célèbre, surmontée désormais, face aux générations qui se lèvent, du grandiose monument, témoignage des survivants à la vaillance de cette troupe de héros.

Le dimanche 11 avril prochain, le groupe fidèle de la Légion Canadienne de Paris gravira les pentes aujourd'hui silencieuses.

Devant l'oeuvre symbolique gigantesque, en pierre blanche, il s'inclinera ému et reconnaissant. L'âme satisfaite et reconfortée, ces pèlerins anciens combattants referont leur geste de chaque année, et déposeront sur l'immense socle les fleurs du souvenir.

L'autre matin, ces pensées se présentaient à mon esprit, alors que, de la route de Lens à Arras, je me rapprochais de Lorette et de Vimy.

On voudrait pouvoir s'arrêter et se recueillir un instant près de ces stations sacrées. Mais le labour quotidien a ses exigences. L'esprit supplée alors et se fixe un moment à ces pierres qui semblent bien vibrer à notre passage.

Le soir, au retour, le spectacle, si je puis ainsi dire, est tout autre. Dans la nuit le phare tournant de la chapelle de Lorette trace sur nous son signe lumineux. Et, dans sa ronde vigilante, il nous découvre au loin la blanche silhouette de Vimy.

Lumière mouvante qui sauve le marin en détresse, tu nous rappelles ici cette tempête effroyable qui fit en ces lieux tragiques de si nombreuses et nobles victimes!

Mais nous passions plus rapidement encore que ce matin. Et, plein de ces pensées de légende et d'histoire, je songeais à cet autre phare, symbolique celui-là, que la vénération et la piété chrétiennes ont placé au sommet du Mont-des-Cats.

Georges Goyau l'a dénommé une "Aumônerie des morts de la guerre". Peu importe l'appellation. Son signe distinctif, puisque chacun des multiples hommages rendus aux soldats en possède un, c'est d'être vivant à perpétuité.

Déjà, à maintes reprises et sous toutes les formes, il a été parlé de cette oeuvre magnifique, à l'idéal si pur.

Disons, cette fois, que les prières quotidiennes des moines du Mont-des-Cats sont pour les glorieux morts sans doute, mais aussi pour leurs bienfaiteurs réunis dans l'association "Ligue du Souvenir et de la Prière pour les morts canadiens, français et alliés de la guerre". Car ceux-ci ont compris que le moyen le plus efficace d'empêcher le retour d'une sem-



Le BULLETIN DES AGRICULTEURS est la seule revue mensuelle dont le rayonnement couvre toute la province rurale. Quel annonceur peut ignorer un marché dont le pouvoir d'achat atteint \$175,000,000?

NOUS VOUS ENVERRONS IMMEDIATEMENT SUR DEMANDE UNE LISTE DE NOS TARIFS.

Le progrès abolit les distances qui, naguère encore, séparaient le citadin de l'homme du sol, isolaient injustement l'agriculture et l'industrie, empêchaient l'humanité laborieuse de conjuguer ses efforts vers un bien supérieur! Le BULLETIN DES AGRICULTEURS veut stimuler cette oeuvre magnifique de rapprochement. A vous, travailleurs de la terre, il apporte les nouvelles de la ville, il transmet les découvertes de l'industrie, il offre des outils perfectionnés pour rendre votre profession plus facile et plus payante! Vous, travailleurs de l'usine, le BULLETIN DES AGRICULTEURS vous unit à la tâche utile de vos compagnons ruraux; il offre à votre famille cent manières agréables de se divertir, de s'instruire et d'égayer le foyer: Le BULLETIN DES AGRICULTEURS est une lecture saine et nécessaire. Le déboursé que vous encourez n'est rien auprès des avantages qu'il vous procure. Abonnez-vous aujourd'hui même. Aidez-nous à poursuivre notre oeuvre. Soyons unis dans l'effort, vers une agriculture plus riche et une industrie plus heureuse!

### RUBRIQUES PERMANENTES

Pour la maîtresse de maison: articles inédits sur l'art culinaire, les travaux d'aiguille, les arts domestiques, l'hygiène de l'enfance, les soins de beauté, etc. Pour la jeune fille: le courrier de Grande-Sœur, avec ses conseils toujours sages et intelligents. Pour l'enfance: le Cercle des Babillards, dirigé par Marraine Lise, concours et prix en argent. Pour tout le monde: rubriques d'agrément, roman-feuilleton, mots croisés, etc.

### MAIS SURTOUT

le BULLETIN DES AGRICULTEURS est une autorité reconnue sur les choses de la terre. Le cultivateur et l'éleveur y trouvent des renseignements précieux pour la conduite de leur profession: articles sur les engrais, le choix des semences, la classification ou la vente des produits, les maladies des plantes et du bétail, etc.

### ABONNEMENT

Tarifs de faveur jusqu'au 1er juin

1 an.....\$0.60	A Montréal et à l'étranger
2 ans.....\$1.00	1 an.....\$1.00
3 ans.....\$1.50	2 ans.....\$1.50
	3 ans.....\$2.00

Adressez votre chèque accepté ou votre bon de poste au BULLETIN DES AGRICULTEURS 2149 est, rue Ontario - MONTRÉAL, (P.Q.)

# Le BULLETIN des AGRICULTEURS

LE MAGAZINE DE LA FAMILLE ET DU SOL

GRATIS, AVEC CHAQUE ABONNEMENT, UNE MAGNIFIQUE REPRODUCTION EN COULEURS D'UN PORTRAIT DU FRÈRE ANDRÉ



# LA VIE SPORTIVE

## Détroit et Rangers sur un pied d'égalité

Détroit, 9. — Les Ailes Rouges de Détroit ont pu se mettre sur un pied d'égalité avec les Rangers de New-York dans la course au championnat mondial du hockey professionnel en remportant la victoire hier soir par un résultat de 4 à 2 dans la deuxième partie de la série pour la coupe Stanley. Les deux clubs ont maintenant chacun une victoire à leur crédit.

Une punition à Lynn Patrick au milieu de la première période et un point chez eux de Johnny Sorrell ont permis aux locaux de s'assurer la palme car en moins de quatre minutes trois points furent enregistrés par les champions de la Ligue Nationale pendant que les Rangers semblaient complètement désorganisés.

Dave Kerr, qui n'avait alloué que deux points en 313 minutes durant les séries éliminatoires, a semblé nerveux hier soir et a permis à ses rivaux de compter quatre fois contre lui tandis que les New-Yorkais ne parvenaient que deux fois à déjouer Earl Robertson, qui était dans les filets du Détroit à la place de Normie Smith.

Bruneteau, Gallagher et Lewis furent les autres compteurs des Ailes Rouges hier soir pendant que Pratt et Keeling étaient les deux seuls joueurs des Rangers à loger la rondelle dans les buts du club local.

Les Ailes Rouges durent avoir recours au jeu défensif dans la dernière manche lorsque les Rangers mirent cinq avants sur la glace dans le but de reprendre le terrain perdu, mais tous les efforts des visiteurs furent vains et aucun point n'a pu être enregistré au cours des vingt dernières minutes de jeu.

Les Ailes Rouges de Jack Adams ont adopté la même tactique que celle employée contre le Canadien et c'est par des coups d'épaules et une solide mise en échec que les champions ont pu affaiblir leurs rivaux hier soir et après la joute le gérant Lester Patrick a déclaré que Shibicky et Heller devront être conduits à l'hôpital pour être mis sous observation. Keeling a dû lui-même se mettre sous les soins du massager car il était encore fort fourdi pendant que les autres joueurs prenaient leur douche.

Les deux clubs joueront de nouveau dimanche soir et mardi puis si une cinquième joute est nécessaire les deux clubs se rencontreront pour une dernière fois jeudi prochain.

**RANGERS.** — Buts: Kerr; défenses: Coulter et Heller; centre: Watson; ailes: Murdoch et Keeling. Substituts: Pratt, Johnson, Hibicky, N. Colville, Boucher, Dillon, Cooper, M. Colville, Patrick. DÉTROIT. — Buts: Robertson; défenses: Goodfellow et Bowman; centre: Barry; ailes: H. Kilrea et Lewis. Substituts: Gallagher, McDonald, Howe, W. Kilrea, Sorrell, Lettinger, Bruneteau, Sherf Macle.

Arbitres: Dye et Campbell. **PREMIERE PERIODE**  
Détroit—Sorrell 9.22  
Détroit—Bruneteau, (Howe) 12.07  
Gallagher, (W. Kilrea, Sherf) 13.31  
Punition: — Patrick. **DEUXIEME PERIODE**  
Détroit—Lewis, (Howe, Goodfellow) 11.02  
New-York—Pratt, n. Colville, M. Colville) 15.06  
New-York—Keeling, (Coulter) 18.18  
Aucun point. **TROISIEME PERIODE**  
Punitions: — Goodfellow, Watson.

**Statistiques des séries**  
FINALE COUPE STANLEY (Trois de cinq)  
Rangers 2 1 1 7 5  
Détroit 2 1 1 5 7  
CHAMPIONNAT DE LA N.H.L. (Trois de cinq)  
Détroit J. G. P. Po. Co. 5 2 2 13 8  
Canadiens J. G. P. Po. Co. 5 2 3 8 13

**PRELIMINAIRES** (Deux de trois)  
Boston J. G. P. Po. Co. 3 1 2 6 8  
Maroons J. G. P. Po. Co. 3 2 1 8 8  
(Boston est éliminé)  
Rangers J. G. P. Po. Co. 2 2 0 8 1  
Toronto J. G. P. Po. Co. 2 0 0 1 5  
(Toronto est éliminé)  
**SEMI-FINALE** (Deux de trois)  
Rangers J. G. P. Po. Co. 2 2 0 5 0  
Maroons J. G. P. Po. Co. 2 0 0 1 5  
(Maroons sont éliminés)

**LES COMPTEURS**

Nom	B	A	Pts	Pts
Dwight, Détroit	1	1	2	2
Arty, Détroit	1	1	2	2
Bodellow, Détroit	1	1	2	2
Dye, Détroit	1	1	2	2
Selling, Rangers	1	1	2	2
Wynes, Canadien	1	1	2	2
Bucher, Rangers	1	1	2	2
W. Colville, Rangers	1	1	2	2
Kilrea, Détroit	1	1	2	2
Patrick, Rangers	1	1	2	2
Watson, Rangers	1	1	2	2
Johnson, Canadien	1	1	2	2
Stiffie, Boston	1	1	2	2
Johnson, Maroons	1	1	2	2
Howe, Boston	1	1	2	2
Sorrell, Détroit	1	1	2	2
Robert, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Rangers	1	1	2	2
Pratt, Rangers	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	2
Keeling, Boston	1	1	2	2
Keeling, Maroons	1	1	2	2
Keeling, Canadien	1	1	2	2
Keeling, Détroit	1	1	2	

Le paiement indu de \$25,000 à T. E. Rousseau, Ltée

"Même si ma question devait ruiner le parti libéral; je la poserais" — "Je suis respecté par les évêques et par les prêtres, qui me considèrent" (M. Bouchard)

LES LIBERAUX SORTENT

Québec, 9. — Voici la suite du témoignage de M. Onésime Deltre, officier en loi au ministère de la Voirie rendu hier matin au comité des Comptes Publics et la fin de la séance: M. Duplessis interroge M. Dallaire sur une somme de \$25,000 payée par l'ancien gouvernement à T. E. Rousseau Ltée sans être due.

Accusations et preuves

M. Duplessis. — Si le chef de l'Opposition a des accusations à porter, qu'il le fasse comme un homme. Mais moi je vais en porter. Je dis que l'ancien gouvernement a falsifié et volé des documents. M. Bouchard. — Prouvez-le. M. Tremblay. — C'est ce qu'on est à faire. M. Bouchard. — Pourquoi le témoin n'a-t-il pas demandé qu'il était intéressé dans T. E. Rousseau Ltée? M. Dallaire. — Les employés du temps pourrout vous le dire. M. Bouchard. — Est-il juste de lancer des accusations comme ça dans le public et dans les journaux, sans avoir demandé aux accusés s'ils ont des explications à donner? M. Dallaire. — Les autres pourront s'expliquer. M. Bouchard. — Vous avez été chargé de trouver des criminels sans donner la chance aux gens de s'expliquer. Je ne suis pas ici pour défendre le mal et les criminels...

Ha! Ha! Ha!

Les ministériels. — Ha! Ha! Ha! (rires dans l'assistance). M. Bouchard. — Même si ma question devait ruiner le parti libéral, je la poserais. Je suis ici pour la recherche de la vérité, et défendre les citoyens injustement attaqués. Je ne suis pas ici pour le parti politique. Ministériels et foule. — Ha! Ha! Ha! (rires partout). M. Bouchard, au premier ministre. — Vous commencez à rire jaune! M. Bouchard. — Je proteste. Un auditeur. — Au nom de tous les maçons.

"Je suis catholique"

M. Bouchard. — Je suis un catholique et je fais ma religion, mais pas si ouvertement que le premier ministre, parce que je n'en ai pas besoin. Je suis respecté par les évêques et les prêtres qui me connaissent et qui me considèrent. Quand je mourrai je serai aussi reconnu par les catholiques que le chef du gouvernement. Et la religion nous enseigne qu'on ne doit pas accuser un homme avant de s'être informé auprès de lui s'il a des faits pour l'exonérer. M. Bouchard continue. — Je ne suis pas choqué, vous savez! L'auditoire s'esclaffe et M. Bouchard commence à rire lui-même. M. Bouchard. — Il n'existe pas ailleurs dans tout le Canada un tribunal de cette nature, un tribunal comme celui-ci où on accuse les gens sans les avoir interrogés. M. Duplessis. — Avez-vous des questions à poser au témoin? Si non, il va s'en aller. M. Bouchard. — J'ai le droit de parler. Si c'est le bâillon que vous voulez, mettez-le. Si c'est ça votre religion, c'est pas la mienne. (S'adressant au témoin). — Avez-vous interrogé quelqu'un de la maison T. E. Rousseau pour faire expliquer ce compte?

Trois pouces d'épaisseur

C'était une vraie barbotte: Le dossier avait au moins trois pouces d'épaisseur. — Combien de dossiers? — Ceux qui concernaient ces travaux. — Qui vous a remis ces documents au sujet de T. E. Rousseau? — Le registraire, je crois. — Qui vous a dit de prendre ces documents plutôt que d'autres? — On m'a dit de faire enquête à ce sujet. — Avez-vous eu des ordres généraux? M. Duplessis. — Pardon, "des ordres généraux". M. Bouchard. — Merci. C'est la première fois que le premier ministre a raison depuis longtemps. Par M. Bouchard. — On vous a dit de faire enquête sur la maison T. E. Rousseau?

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY

Qualité supérieure Montréal

— Non. Je vais vous dire le court et le long de l'affaire. M. Paradis, ingénieur en chef du district, a fait un rapport au département de la Voirie, le rapport a été transmis à M. Asselin. C'est sur ce rapport que j'ai fait mon enquête. — Alors, vous n'avez pas ordre de faire une enquête générale sur la Voirie? — Je suis là comme officier en loi, je ne suis pas là comme "spotter". On m'a chargé de faire cette enquête particulière. Vous "spottates"

Vous "spottates"

— Alors vous "spottates"? — Je n'ai pas l'habitude de faire des enquêtes. Celle-là était facile; il n'y avait qu'à interroger des gens. — C'est une inquisition que vous avez faite, du genre de celle qui se poursuit ici. Vous n'avez pas interrogé les deux parties. Vous n'avez pas interrogé M. Rousseau, M. Boulanger? — Non. — Vous n'avez pas interrogé d'autres officiers du département de la Voirie qui auraient pu vous donner des explications sur le paiement du compte. M. Dallaire. — Non, le comptable est mort depuis ce temps-là. M. Bouchard. — Les morts ne parlent pas. M. Bouchard. — Connaissez-vous la maison T. E. Rousseau Limitée? M. Dallaire. — Oui elle avait des travaux presque tous les ans. M. Bouchard. — Alors se peut-il que ce compte ait été payé par erreur? M. Dallaire. — Pas d'après les documents. Ce compte se rapportait à ces travaux. M. Bouchard. — Avez-vous donné ordre au département du procureur général de faire arrêter Rousseau. M. Dallaire. — Je n'ai pas d'ordre à donner. M. Bouchard. — A-t-il été arrêté? M. Dallaire. — Non, je suppose qu'on doit lui faire un procès. M. Bouchard. — A-t-il eu une réclamation contre lui, puisqu'il aurait été payé illégalement de \$25,000? M. Dallaire. — Il a exécuté des travaux au cours de 1936 et a présenté un compte de \$28,000. M. Paradis a décidé d'arrêter le paiement, considérant qu'une somme de \$25,000 avait été versée en 1931, sans raison et qu'il avait la

Les libéraux sortent

M. Bouchard. — Je suis le chef de l'Opposition. Nous sommes peu nombreux. Je dois préparer la séance qui s'ouvre à 3 heures. On ne connaît les projets de loi qu'à peu de temps d'avis. Le député de Saint-Hyacinthe doit à ses électeurs de ne pas risquer de s'extériorer. Il a droit à la justice et je demande à mes amis de me suivre. M. Duplessis. — Si l'on fait perdre le temps du comité, on est mal venu ensuite de demander son ajournement. M. Duplessis demande qu'on interroge le témoin. M. Bastien proteste et dit que le gouvernement ne va pas continuellement bâillonner tout le temps. "Si le premier ministre, au lieu d'arriver à midi moins vingt-cinq, arrivait à 11 heures, le comité ne serait pas obligé de s'écarter si tard que ne l'exigent les témoins. M. Alex. Paradis

A Ottawa

Prorogation improbable pour samedi ou lundi matin

Hier soir, des députés libéraux ont soulevé un débat sur le tarif douanier affectant les meubles importés des Etats-Unis

Fin du festival de musique

Les Canadiens français font excellente figure — Le concert de clôture, ce soir

M. Louis Bourdon gagne la médaille d'argent

M. Louis Bourdon, jeune baryton canadien-français, s'est vu décerner, hier soir, par MM. J. F. Staton et Thomas Salagnac, la médaille d'argent accordée au meilleur soliste vocal du Festival de Musique de Québec.

Succès aux frères Couture

Les frères Jean et Gilles Papineau-Couture sont sortis vainqueurs du concours pour la section des duos de violon et piano; signalons aussi les succès de: André Girard (solo de piano), Noël Lefebvre (concerto pour piano et orchestre); Jean et Gilles Papineau-Couture et Léandre Prévost (ensemble à cordes); les chorales de nombreuses écoles anglaises.

chance de la récupérer. M. Bouchard. — M. Rousseau a-t-il été averti? M. Dallaires. — Pas à ma connaissance. M. Tremblay. — Il le sait si bien qu'il ne réclamera pas. Le témoin suivant est M. Paradis, ingénieur en chef de la Voirie. A ce moment M. Bouchard réclame l'ajournement. Il est 1 heure et 5 et M. Duplessis dit qu'il a fait perdre le temps par ses discours et qu'il va continuer à interroger les témoins. M. Bastien. — Est-ce que vous ne faites pas perdre le temps du comité, vous, avec vos discours? Encore en anglais

Encore en anglais

Ottawa, Ont., 9. (D.N.C.) — Le gouvernement a déposé hier matin une nouvelle feuille de crédits supplémentaires pour l'année 1937-1938. Les crédits demandés s'élevaient à \$11,339,955.98 et se partageaient comme il suit: dépenses ordinaires \$10,374,955.98; dépenses imputables au capital \$915,000; prise d'actifs (du Canadian National Steamships Ltd.) \$50,000. Le gouvernement civil exige une somme de \$9,500; les indemnités parlementaires des députés \$46,500; le ministère de l'Agriculture \$783,859.85. Le ministère du transport demande \$915,000 imputables au capital pour l'aviation civile, la construction des aéroports et des stations de radio et le même ministère exige \$500,000 imputables au budget des dépenses ordinaires pour des contributions aux municipalités dans le but de les aider à améliorer les aéroports existants et à en construire de nouveaux. En tout, le ministère du Transport a besoin de \$1,115,890.00. Le ministère des travaux publics a besoin de \$574,500.00 dont \$300,000 pour les édifices des postes à Toronto; \$25,000 pour un édifice public à Montréal; \$65,000 pour un autre édifice public à Montréal et différents travaux à Petite-Rivière, Québec et Sorel. Le ministère des pêcheries demande \$515,000 dont \$500,000 pour établir un centre d'organisation de l'industrie de la pêche sur les côtes de l'Atlantique. Le ministère des mines et des ressources demande \$455,000 dont \$400,000 pour les affaires indiennes et \$12,000 pour l'immigration. Le ministère du Travail est moins exigeant; il ne lui faut que \$65,000. Le ministère des Pensions et de la Santé a besoin de \$250,000. Le ministère du Manitoba et de la Saskatchewan recevront \$2,250,000, dont \$750,000 au Manitoba et \$1,500,000 à la Saskatchewan. Notons en passant que l'on n'accorde rien en Alberta, conformément à la Banque du Canada et déposé à la Chambre hier soir. Le gouvernement demande \$150,000 pour défrayer le coût de l'enquête royale qui sera instituée bientôt pour étudier le problème d'un nouveau partage des impôts et des charges entre les provinces et le gouvernement fédéral. Le gouvernement a aussi besoin de \$3,000,000 pour rembourser aux fonctionnaires la déduction de 5% de leurs salaires, tel qu'indiqué dans le budget Dunning.

La commission Brien et les secours médicaux

Elle recommande une nouvelle répartition entre les médecins et pharmaciens — Les employeurs

Questions de M. Woodsworth

Au sujet de notre politique de défense militaire et des officiers de liaison entre le Canada et Londres

Appel aux ingénieurs civils de Québec

A la dernière assemblée régulière de leur Corporation, le 31 mars, les ingénieurs civils de Québec ont décidé la formation d'un comité dont la fonction sera de s'occuper des émoluments et de l'avenir des jeunes ingénieurs.

Officiers de l'air

M. Woodsworth: 1—Qui est l'officier de liaison de l'armée royale de l'air du Canada dans le ministère de l'aviation à Londres? 2—Quelles sont ses fonctions? 3—De quels sous-comités du comité de la défense impériale fait-il partie? 4—Quelles sont les dates des séances du comité de la défense impériale ou des sous-comités, auxquelles cet officier a assisté depuis le 1er janvier 1934?

Stations navales

M. Woodsworth: Relativement aux stations navales d'Halifax et d'Esquimaux, quelles sont, le cas échéant, les obligations du gouvernement canadien envers le gouvernement du Royaume-Uni?

Comité de défense impériale

M. Woodsworth: 1—Depuis la guerre, le gouvernement a-t-il été représenté à quelques séances du comité de la défense impériale? 2—Si oui, par qui, à quelles séances et à quelles dates? 3—Le gouvernement canadien reçoit-il des rapports des décisions prises par ce comité de la défense impériale, ou par l'un quelconque des sous-comités? 4—Quelles sont les dates des séances de ce comité de la défense impériale? 5—Si oui, par qui, à quelles séances et à quelles dates? 6—Pour quelle fin le Canada est-il représenté dans ce sous-comité?

Le "Saint-Laurent" à Montréal

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Le nouveau contre-torpilleur Saint-Laurent sera dans le port de Montréal le 12 mai, jour du couronnement royal, a annoncé M. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale.

Crédits supplémentaires de \$11,339,955

\$1,115,890 pour le ministère des Transports — Une somme de \$3,000,000 pour le traitement des fonctionnaires — Un montant de \$875,500 pour la Défense nationale — Travaux publics

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

Bonne nouvelle pour hommes et jeunes gens

Vous pouvez maintenant vous procurer les fameux vêtements

FASHION-CRAFT chez DUPUIS

Les plus nouveaux modèles de complets et paletots, pour le printemps, sont arrivés.

Venez les voir et faites votre choix parmi nos assortiments variés.

PALETOTS de printemps, à partir de \$20

COMPLETS de printemps, à partir de \$25

Paiements faciles pour convenir à tous les budgets

Rayon de la confection pour hommes — rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président ARMAND DUPUIS, co-dir.

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 H.



STATIONNEMENT D'AUTOS GRATUIT LE SAMEDI ENTRE RUE ST-CHRISTOPHE VIS-A-VIS DUPUIS.

Questions de M. Woodsworth

Au sujet de notre politique de défense militaire et des officiers de liaison entre le Canada et Londres

Appel aux ingénieurs civils de Québec

A la dernière assemblée régulière de leur Corporation, le 31 mars, les ingénieurs civils de Québec ont décidé la formation d'un comité dont la fonction sera de s'occuper des émoluments et de l'avenir des jeunes ingénieurs.

Officiers de l'air

M. Woodsworth: 1—Qui est l'officier de liaison de l'armée royale de l'air du Canada dans le ministère de l'aviation à Londres? 2—Quelles sont ses fonctions? 3—De quels sous-comités du comité de la défense impériale fait-il partie? 4—Quelles sont les dates des séances du comité de la défense impériale ou des sous-comités, auxquelles cet officier a assisté depuis le 1er janvier 1934?

Stations navales

M. Woodsworth: Relativement aux stations navales d'Halifax et d'Esquimaux, quelles sont, le cas échéant, les obligations du gouvernement canadien envers le gouvernement du Royaume-Uni?

Comité de défense impériale

M. Woodsworth: 1—Depuis la guerre, le gouvernement a-t-il été représenté à quelques séances du comité de la défense impériale? 2—Si oui, par qui, à quelles séances et à quelles dates? 3—Le gouvernement canadien reçoit-il des rapports des décisions prises par ce comité de la défense impériale, ou par l'un quelconque des sous-comités? 4—Quelles sont les dates des séances de ce comité de la défense impériale? 5—Si oui, par qui, à quelles séances et à quelles dates? 6—Pour quelle fin le Canada est-il représenté dans ce sous-comité?

Le "Saint-Laurent" à Montréal

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Le nouveau contre-torpilleur Saint-Laurent sera dans le port de Montréal le 12 mai, jour du couronnement royal, a annoncé M. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale.

première hypothèque, l'autre de \$500 sur deuxième hypothèque. La réponse officielle contient ce renseignement savoureux: "M. Scobie est considéré comme un agriculteur en vertu de la loi du pré-agricole".

Nombres-indices des prix de gros

Ottawa, 9. — Le nombre-indices des prix de gros du Bureau Fédéral de la Statistique, calculé sur la base de 1925-100, passe de 86,9 la semaine terminée le 26 mars à 87,9 la semaine terminée le 2 avril. Il y a des augmentations dans les produits végétaux, les produits animaux et les textiles, et des baisses dans le fer et les métaux non-ferreux. La première partie de la semaine les grains sont actifs à Winnipeg et, lundi, le blé de mai monte à \$1.49 7-8 le boisseau, le plus haut niveau depuis novembre 1924. Des augmentations dans les exportations aux Etats-Unis, de même que la demande d'après-carême, ont contribué largement à raffermir la section du blé. La baisse dans les métaux non-ferreux a été générale.

Les produits de ferme canadiens passent de 92.1 à 95.1, le plus haut niveau atteint depuis février 1937. Les grains ont contribué à relever l'indice des produits du sol, qui passe de 96.4 à 100.5, tandis que les produits agricoles ont augmenté de 84.8 à 86.0 alors qu'un très spécial de l'œuf n'a pu réussir à amoindrir la fermeté des prix du bétail.

Exposition missionnaire

Les élèves de l'Académie Visitation, sous la direction des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, ont exécuté de nombreux travaux destinés à aider quelque peu les pauvres missionnaires. L'exposition de ces ouvrages est faite à la salle paroissiale de l'église Saint-Pierre Apôtre, 1341, rue Dorcheur, le 12 mai.

M. Scobie "considéré comme agriculteur"

Ottawa, 9 (D.N.C.) — M. J. F. Pottier, député de Témiscouata, vient de découvrir un cas des plus intéressants de l'usage que l'on fait du prêt agricole. Il avait inscrit les questions suivantes au feuillet de la Chambre: 1—Le commission du prêt agricole a-t-elle accordé des prêts, gagés sur des propriétés agricoles, à des fonctionnaires du service intérieur qui consacrent tout leur temps à leurs fonctions? 2—Si oui, qui sont-ils, quels emplois occupent-ils dans les services administratifs, et quel était le montant de chaque prêt? 3—Sont-ils des fonctionnaires ou des cultivateurs? Le gouvernement a répondu qu'on avait fait, en vertu de la loi du prêt agricole, deux prêts à M. J. Scobie, directeur de l'immigration juvénile, l'un de \$3,500 sur

Le "Saint-Laurent" à Montréal

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Le nouveau contre-torpilleur Saint-Laurent sera dans le port de Montréal le 12 mai, jour du couronnement royal, a annoncé M. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale.